MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

BULLETIN
DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 3 (1903), p. 129-163

Émile Chassinat

# Étude sur quelques textes funéraires de provenance thébaine [avec 4 planches].

*Conditions d'utilisation*

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

*Conditions of Use*

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

**Dernières publications**

| | | |
|---|---|---|
| 9782724711264 | *La chapelle d'Osiris Ounnefer Neb-djefaou* | Laurent Coulon |
| 9782724711752 | *Guide du Caire Islamique* | Hadrien Collet |
| 9782724711660 | *Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41* | Adrien Candiard (éd.) |
| 9782724711745 | *Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)* | |
| 9782724711271 | *Du côté de chez Zeus* | Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.) |
| 9782724711677 | *La Description de l'Égypte* | Paul-Marie Grinevald |
| 9782724711714 | *La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne* | Sylvie Ayari |
| 9782724711899 | *BCAI 40* | |

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

# ÉTUDE

SUR

# QUELQUES TEXTES FUNÉRAIRES

# DE PROVENANCE THÉBAINE

PAR

M. ÉMILE CHASSINAT.

## I.

### LE MANUSCRIT 3287 (INV.) DU LOUVRE.

Th. Devéria, il y a quelque trente ans, attira, le premier, l'attention des égyptologues sur un groupe, alors peu nombreux, de manuscrits à figures, entièrement différents des livres funéraires du type classique, auxquels il donna, faute de mieux, le nom de « Compositions mythologiques », pour les distinguer du *Livre des morts* et de l'*Am-daït* [1]. Les notices qu'il publia, dans son admirable *Catalogue*, sur les cinq exemplaires qui représentent cette série au Musée du Louvre, bien qu'elles portent l'empreinte du symbolisme mystique qui marque tous les écrits d'alors sur les idées religieuses des anciens Égyptiens, renferment des renseignements précieux encore aujourd'hui. Rien depuis, à ma connaissance, ou presque rien, n'a été ajouté aux quelques pages qu'il leur a consacrées, le sujet ayant été abandonné, ou peu s'en faut, quoiqu'il semblât promettre plus d'une surprise à ceux qui prendraient la peine de l'étudier à fond [2].

Cependant, le nombre de ces « compositions » s'est considérablement accru depuis la tentative de Devéria. La découverte d'un des dépôts funéraires des

[1] *Catalogue des manuscrits égyptiens du Musée du Louvre*, Paris, 1874, p. 1-15.

[2] M. Wiedemann leur a cependant consacré incidemment quelques lignes dans un travail sur *die Phönix-Sage im alten Ægypten*, publié dans la *Zeits.*, 1878, p. 102.



BIFAO 3 (1903), p. 129-163 Émile Chassinat
Étude sur quelques textes funéraires de provenance thébaine [avec 4 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

prêtres d'Amon, à Deir el-Bahari, principalement, en a fourni une superbe et importante suite au Musée du Caire. En outre, plusieurs manuscrits du même genre, conservés dans les musées d'Europe depuis la dispersion des collections de Drovetti, d'Anastasi et des fouilleurs qui exploitèrent les nécropoles égyptiennes dans la première moitié du XIX^e^ siècle, et qui étaient ignorés de Devéria, ont été brièvement signalés dans les catalogues. M. Lanzone, en particulier, a donné la copie cursive de quelques-uns de ceux qui sont conservés au British Museum, dans son *Dizionario di mytologia egizia* [1]. Il en existe également dans l'ancien fonds de la Bibliothèque Nationale de Paris, à Berlin et à Turin. On en trouverait certainement d'autres encore dans les bibliothèques publiques peu fréquentées et dans les collections privées.

Une telle abondance de documents était pourtant bien faite pour attirer la curiosité des savants qui s'adonnent à l'étude de la mythologie et des concepts religieux des Égyptiens et pour donner naissance à des travaux nombreux. Il se peut que l'indifférence dont ils ont été l'objet soit le résultat, partiellement tout au moins, de l'opinion inexacte qu'on se fait souvent sur la valeur réelle du contenu de ces sortes de documents un peu obscurs, auxquels on n'accorde pas toujours l'importance et la confiance qu'ils méritent. On croit volontiers que ce ne sont que de grossières fantaisies de scribes en mal d'élucubrations saugrenues, et l'on passe outre après ce jugement aussi sommaire qu'injuste. J'ai eu maintes fois l'occasion de constater, en étudiant les papyrus du Louvre et du Caire [2], qu'ils donnent au contraire des renseignements précieux, en conformité parfaite avec les textes religieux mieux connus et dont l'interprétation ne peut être contestée. Prétendre qu'il est toujours facile d'attribuer une signification précise aux scènes plus ou moins compliquées qu'ils fournissent serait beaucoup s'aventurer : il est concevable que, malgré les connaissances étendues que nous avons acquises sur les croyances religieuses des anciens habitants de l'Égypte, plus d'un point les concernant reste encore dans l'ombre, qui ne pourra être élucidé avant longtemps, surtout dans le domaine vaste et encore si peu exploré que nous laisse entrevoir cette littérature toute spéciale.

Tous les manuscrits de cette classe que j'ai examinés appartiennent à la même

[1] Lanzone, *op. cit.*, tav. CLVII, CLIX, CLXIII, CCXLV et CCLXVII.

[2] J'espère publier bientôt ces derniers dans le *Catalogue général des Antiquités égyptiennes du Musée du Caire*, à la suite des cercueils des prêtres d'Amon.

BIFAO 3 (1903), p. 129-163 Émile Chassinat
Étude sur quelques textes funéraires de provenance thébaine [avec 4 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

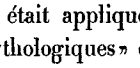
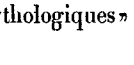
période. Aucun, je pense, ne remonte au-delà de la XX$^{e}$ dynastie. Devéria, toutefois, a voulu leur assigner, sans donner ses raisons, une origine plus lointaine et dater les plus anciens de la XVIII$^{e}$ dynastie [1]. Il reporte par exemple le n° 3292 (inv.) du Louvre jusqu'à la XIX$^{e}$, à cause de sa paléographie et de la coupe particulière du costume dont sont vêtues les figures humaines qu'on y remarque [2] : ce papyrus diffère surtout des autres en ce que les textes qui accompagnent les vignettes y sont plus développés, mais ce n'est pas là une preuve décisive d'antériorité. Un fait est constant, c'est que ces livres sortent, sans exception, des grandes nécropoles situées sur la rive occidentale de Thèbes, et qu'ils ont été trouvés sur les momies de personnages qui vivaient quelque part vers la XX$^{e}$ ou la XXI$^{e}$ dynastie et étaient attachés soit au culte soit à la domesticité des temples d'Amonrâ-Sonter et de Maout.

Le titre de ces *Compositions*, qui était inconnu de Devéria, est inscrit en tête de plusieurs exemplaires de la Bibliothèque Nationale, de Gizéh et de Londres :  [3], « Livre de ce qu'il y a dans la Daït » ; et, malgré la grande diversité de leur contenu, c'est toujours le même qui leur est donné [4]. Il est, comme on le voit, identique à celui qui est attaché au grand ouvrage funéraire désigné communément par les égyptologues sous le nom de *Livre de l'hémisphère inférieur* ou de *Livre de ce qu'il y a dans l'Hadès*, dans lequel les Thébains ont exposé leurs doctrines particulières sur la condition des morts dans l'autre monde. Mais il ne faudrait pas en induire que le contenu des deux livres est identique. Le petit *Am-daït* (c'est le nom par lequel je désignerai cet écrit dans le cours de cette étude) diffère essentiellement de son homonyme par l'extrême variété qui règne dans la combinaison des éléments divers qu'il utilise et qui fait de chacun de ses exemplaires un texte nouveau presque indépendant de ses congénères. Il exprime par des dessins d'une forme étrange, rarement accompagnés de textes, les diverses destinées qui étaient réservées à l'homme après la mort, en tenant compte des croyances courantes, sans pourtant les

[1] Devéria, *op. cit.*, p. 1. C'est aussi l'opinion de M. Wiedemann, *op. cit.*, p. 102.

[2] Devéria, *op. cit.*, p. 8.

[3] M. Wiedemann avait déjà remarqué que ce titre était appliqué à plusieurs « Compositions mythologiques » de la Bibliothèque Nationale; cf. *op. cit.*, dans la *Zeits.*, 1878, p. 102.

[4] Un manuscrit de Londres fournit une variante, peu claire du reste, que le dessin très réduit qu'en a donné M. Lanzone permet de lire  ou . Lanzone, *op. cit.*, pl. CLIX.



BIFAO 3 (1903), p. 129-163 Émile Chassinat
Étude sur quelques textes funéraires de provenance thébaine [avec 4 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

grouper en vue d'un système unique. Il semble au contraire, ce qui fait sa véritable originalité, éviter avec soin de confondre les théories existantes, pour laisser sans doute à chacun la possibilité de discerner et de choisir celle qui lui paraitrait la meilleure. Par ce côté, il se rattache au *Livre des morts*, dont il interprète du reste par l'image, comme nous le verrons par la suite, plusieurs chapitres. Ce n'est que dans des cas relativement rares qu'il emprunte quelques scènes ou figures au *Livre de ce qu'il y a dans l'Hadès*. Jamais, du reste, il n'a le développement de celui-ci, à part deux ou trois exceptions, parmi lesquelles on peut citer le papyrus n° 3292 (inv.) du Louvre. Souvent le dieu Osiris, sous l'une de ses formes les plus anciennes, y tient la place principale, et la topographie funéraire spéciale aux vieux mythes du pays du nord y est adoptée, de préférence à l'autre, plus récente, imaginée par les Thébains.

Tout porte à croire que ce livre n'eut qu'une courte existence. Il ne semble pas avoir survécu, comme le grand *Am-daït*, au déplacement de la vie politique de l'Égypte vers le Delta. Aucune trace, que je sache, n'en a été relevée sous les Saïtes, alors qu'au contraire, un roi tout au moins, Nectanébo I[er] [1], et de hauts fonctionnaires de cette période ont fait graver sur les parois de leurs cercueils des extraits parfois très étendus du grand *Am-daït*. Il fut, selon toute apparence, surtout très apprécié à Thèbes, de la fin de la XIX[e] dynastie — ou mieux au commencement de la XX[e] — jusque sous les derniers rois de la XXI[e] dynastie, époque à laquelle il disparaît. Il jouissait visiblement, dans le milieu clérical d'Amon, d'une faveur toute spéciale, presque égale à celle qu'on y accordait au grand *Am-daït*.

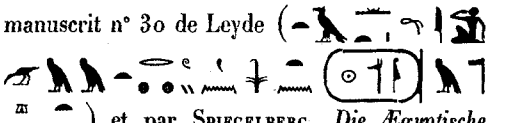
Aucune idée commune ne réunit pourtant les deux *Am-daït*, qui tirent leur donnée fondamentale de sources très différentes. L'un procède de traditions que l'autre s'efforce de jeter dans l'ombre ou qu'il tente de faire siennes, en les déformant, pour la plus grande gloire d'Amon. Il est cependant hors de doute que, par une de ces anomalies fréquentes chez les Égyptiens, les deux ouvrages ont été employés conjointement. La preuve matérielle nous en est fournie par le fait que chacun des prêtres d'Amon dont le corps a été retrouvé dans la cachette de Deir el-Bahari portait indistinctement comme viatique, au milieu de ses bandelettes, un exemplaire de l'un ou de l'autre des *Am-daït*. Bon

[1] *Description de l'Égypte, Antiquités*, t. V, pl. XL-XLI.

BIFAO 3 (1903), p. 129-163 Émile Chassinat
Étude sur quelques textes funéraires de provenance thébaine [avec 4 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

nombre de leurs cercueils sont décorés en outre de représentations tirées du *Livre des morts* et du petit *Am-daït;* ce n'est que par exception seulement que le *Livre de ce qu'il y a dans l'Hadès* est mis à contribution dans cet emploi, et j'ai cru remarquer que c'était uniquement au profit de quelques prêtres de haut rang.

Il n'est pas sans intérêt de constater que, tandis que l'action dominante du clergé d'Amon, par des moyens qui durent être puissants, tendait à réduire l'autorité des dieux qui portaient ombrage à sa politique d'unification et de centralisation religieuse, des membres de ce même clergé, et non des moindres, continuaient à demeurer en partie attachés aux idées du passé, et confiaient le salut de leur existence future à des écrits dont la tendance était opposée aux théories du moment. C'est qu'en effet les traditions anciennes étaient encore trop vivaces dans les esprits pour qu'on réussît à les en chasser sans retour. Un sentiment instinctif de crainte superstitieuse attachait les dévots aux croyances consacrées par leurs ancêtres, et ils redoutaient, peut-être sans trop s'en rendre compte, en abandonnant les vieux dieux, d'avoir à subir l'effet de leur ressentiment lorsqu'il faudrait quitter cette terre pour passer dans le monde inconnu où les âmes résident. Sous l'impression du doute, on jugea donc prudent d'avoir recours, en même temps qu'au grand *Am-daït,* à des écrits d'une nature particulière, imprégnés des croyances du temps passé, et qui empruntaient à des livres dont la vertu semblait éprouvée par un long usage les formules qui devaient tout au moins assurer au mort, faute de mieux, un refuge dans l'un des anciens paradis mieux connus, où les générations éteintes avaient trouvé bon accueil. Le *Livre des morts* dût bien certainement à ce fait de se maintenir intact sous le régime thébain et de se voir même compléter par des chapitres supplémentaires [1], qui se distinguent par leur tournure plutôt magique que religieuse. D'autres ouvrages d'une forme analogue à celle du petit *Am-daït* furent également composés, qui faisaient large part aux croyances des temps écoulés.

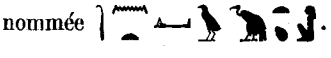
[1] Les principaux de ces chapitres ont été réunis par M. Pleyte, *Chapitres supplémentaires du Livre des morts.* L'un des plus répandus a été signalé et traduit par Devéria, *Catalogue des manuscrits égyptiens du Louvre,* p. 174-176 et 178 (mss. n^os^ 3142, 3160, 3172 inv. et 3235 entrée), traduit et commenté par Pleyte, *op. cit.,* p. 50 et seq., qui en a donné le titre d'après le manuscrit n° 30 de Leyde (), et par Spiegelberg, *Die Ægyptische Sammlung des Museum-Meermanno-Westreenianum im Haag,* p. 14 et seq. Ces deux savants n'ont pas utilisé le ms. n° 3235 (entrée) du Louvre (cf. Devéria, *op. cit.,* p. 174). M. Daressy en a

BIFAO 3 (1903), p. 129-163 Émile Chassinat
Étude sur quelques textes funéraires de provenance thébaine [avec 4 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

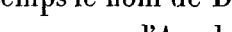
On les rencontre très régulièrement sur les momies thébaines ou bien encore des extraits en sont tracés sur les caisses funéraires de même provenance. J'ai pu recueillir, par exemple, sur les cercueils du Musée du Caire, des fragments assez importants de l'un d'eux, dont j'espère parler plus longuement dans la suite. La thèse qu'il développe est osirienne, et le soleil n'y figure que dans un rôle secondaire, remplissant les fonctions de passeur pour transporter le *khou* du défunt ( N.) au seuil du séjour infernal, où il le laisse poursuivre sa route sous la conduite de dieux et de génies qui le guident jusqu'au trône du *Dieu grand.*

Les rédacteurs du grand *Am-daït* paraissent avoir prévu cet état d'esprit et cherché le moyen d'y remédier, car ils ont certainement tenté d'agir par intimidation pour détacher la foule restée fidèle aux cultes locaux en établissant un parallèle aussi net que possible, brutal parfois, entre les joies qui étaient réparties entre ceux qui avaient embrassé la bonne doctrine et la situation misérable qui attendait les humains attardés aux erreurs antérieurs. On ne saisirait pas, s'il en avait été autrement, dans quel dessein on faisait parcourir au mort, avec une telle minutie, des contrées où il passe sans jamais atterrir et qu'il n'avait aucun intérêt à connaître, puisqu'il ne devait pas y séjourner : on ne les lui montre évidemment que pour lui en faire mieux sentir l'horreur et pour rendre plus évidente, par une opposition habile, la supériorité d'Amonrâ sur les autres divinités qui, par leur faiblesse, n'assuraient à leurs féaux qu'une condition pénible et redoutable. Mais on voit que leur but ne fut pas entièrement atteint et que ce livre ne donna pas une égale satisfaction à tout le monde. L'étude des documents religieux encore inédits de la période comprise entre la XIX$^{e}$ dynastie et la fin de l'hégémonie thébaine le démontre clairement.

J'avais pensé un moment que le petit *Am-daït* n'était que le complément du *Livre de ce qu'il y a dans l'Hadès* et qu'il était chargé d'assurer aux mânes pendant la durée du jour une protection analogue à celle que le grand *Am-daït* leur donnait pendant la nuit; en d'autres termes, que la Daït était double, moitié

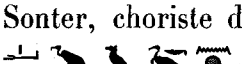
publié récemment une nouvelle copie dans les *Annales du Service des Antiquités*, t. III, p. 156, d'après un manuscrit du Musée du Caire (n° 29707) découvert sur la momie d'une chanteuse d'Amon nommée . Il est bon de remarquer que ce manuscrit a été trouvé sur le cou de la momie, c'est-à-dire à la même place que le texte original occupait sur le corps du roi Osirmarî d'après la tradition rapportée par le papyrus de Leyde.

BIFAO 3 (1903), p. 129-163 Émile Chassinat
Étude sur quelques textes funéraires de provenance thébaine [avec 4 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

dans la partie de l'univers traversée par le soleil au cours de son apparition diurne, moitié dans celle que le dieu parcourt pendant les heures de nuit : les morts, après avoir visité le monde ténébreux sur la barque solaire, réintégraient leurs tombeaux, attendant que le dieu vint les reprendre à son passage au crépuscule. Un texte de Dendérah mentionne précisément une localité citée dans un des exemplaires du petit *Am-daït*, l'Amahit, à qui il donne en même temps le nom de Daït supérieure :  [1]. Mais il se trouve que l'Amahit, ainsi que plusieurs régions paradisiaques des temps primitifs, telles que l'Agorit, le Khrinoutri, et d'autres encore, ont été placées dans la Daït thébaine par les théologiens qui ont mis au point le *Livre de ce qu'il y a dans l'Hadès*, ce qui affaiblit singulièrement cette hypothèse. Je ne m'y arrêterai donc pas.

J'ai choisi, pour commencer la suite d'études que je compte consacrer aux diverses formes du petit *Am-daït* et aux textes religieux qui s'y rattachent, le papyrus n° 3287 du Louvre [2]. C'est l'un des moins développés de la série qui fait partie des collections de ce musée. Son contenu est fort curieux. Il traite de l'arrivée et de la réception d'une prêtresse d'Amon dans l'un des domaines d'Osiris.

Six exemplaires de ce livre me sont connus; en voici la liste :

I. Ms. n° 3287 du Musée du Louvre, au nom de la chanteuse d'Amonrâ-Sonter, choriste de Maout, Tabokitnikhonsou,  [3].

II. Ms. n° 3127 du Musée de Berlin, au nom du chef-magasinier du temple d'Amon, Amenemoua,  [4].

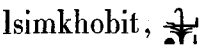
[1] Mariette, *Dendérah*, t. IV, pl. XXXVII, l. 79.

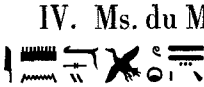
[2] Champollion, *Notice descriptive des monuments égyptiens du Musée Charles X*, Paris, 1827, p. 147. Devéria, *Catalogue des manuscrits égyptiens du Musée du Louvre*, p. 11. Une variante de cette composition se trouve dans un manuscrit conservé à la Bibliothèque Nationale, sous le n° 173; elle a été signalée par M. Wiedemann, dans les *Proceedings* de la Société biblique de Londres, 1900, p. 155. J'aurai l'occasion d'en reparler.

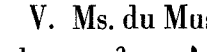
[3] Le cercueil de cette femme se trouve actuellement au Musée de Turin. Il est signalé dans F. Rossi, *Il Museo egizio di Torino, Guida*, p. 40, n° 22.

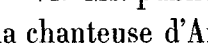
[4] Je dois la connaissance et la communication d'une copie de ce manuscrit à mon confrère et ami M. G. Jéquier.

BIFAO 3 (1903), p. 129-163 Émile Chassinat
Étude sur quelques textes funéraires de provenance thébaine [avec 4 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

III. Ms. du Musée du Caire, au nom de la chanteuse d'Amonrâ-Sonter, Isimkhobit, .

IV. Ms. du Musée du Caire, au nom du prêtre d'Amon, Nasipaouititouï, .

V. Ms. du Musée du Caire, au nom de la chanteuse d'Amonrâ-Sonter, Titsarokana, .

VI. Ms. publié par M. Lanzone, sans indication de provenance [1], au nom de la chanteuse d'Amon, Mashisaqeb,  [2].

Il existe en outre, d'après M. Wiedmann [3], quatre autres manuscrits semblables à ceux-ci, les nos 15 et 26 de Londres et les nos 1458 et 1459 de Berlin. Je n'ai pu ni les consulter ni m'en procurer la photographie.

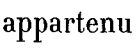
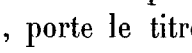
Les six manuscrits énumérés ci-dessus diffèrent peu entre eux. Les quelques variantes qu'on y relève sont en général d'une importance secondaire et portent particulièrement sur le groupement plus ou moins compact des figures. Elles ont pour cause apparente la nécessité dans laquelle le scribe s'est parfois trouvé, ayant un feuillet de papyrus d'un format plus carré ou plus oblong, de distribuer son dessin soit en hauteur soit en longueur. Toutefois, il est bon d'observer que la scène finale du manuscrit du Louvre n'est pas tout à fait semblable à celle des autres documents, ce qui donnerait à penser qu'elle a été copiée sur un original différent. Quelques autres détails, qui seront signalés en leur place,

[1] *Dizionario di mitologia egizia*, tav. LXXI-LXXII.

[2] Le sarcophage d'une femme de ce nom a été trouvé en 1891 par M. Grébaut, dans la cachette de Deir el-Bahari, cf. *Notice des monuments exposés au Musée de Gizéh*, édit. 1893, p. 281, n° 1161, et Lieblein, *Dict. des noms hiéroglyphiques, Suppl.*, p. 1000. La comparaison du nom et des titres inscrits sur le papyrus et sur le cercueil montre qu'ils ont bien appartenu tous les deux à la même personne, ce qui donnerait à penser que la cachette de Deir el-Bahari a été exploitée par les Arabes avant que le Service des antiquités en ait eu connaissance. Il serait possible, toutefois, certaines usurpations que j'ai relevées en dressant l'inventaire général de cette trouvaille sont de nature à le faire supposer, que les gens chargés de la garde des momies eussent dépouillé plusieurs d'entre elles pour tirer profit de leur équipement. Le manuscrit, dans ce cas, aurait été revendu à un marchand d'articles funéraires d'occasion et aurait servi postérieurement pour un autre mort.

[3] *Zeits.*, 1878, p. 102.

BIFAO 3 (1903), p. 129-163 Émile Chassinat
Étude sur quelques textes funéraires de provenance thébaine [avec 4 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

sont de nature à confirmer cette opinion. Un seul exemplaire, celui qui a appartenu à , porte le titre de l'ouvrage,  inscrit en tête du *volumen*.

Voici la description que Champollion à consacrée au manuscrit du Louvre, dans son *Catalogue du Musée Charles X* :

« 4. — Manuscrit hiéroglyphique. *Scènes religieuses et tableaux symboliques.* Une femme nommée *Tadjôkankhons*, agenouillée, présente le vase *Héri* au dieu *Osiris*, sous forme d'un *grand serpent ailé*, accompagné de la déesse de la Justice *Thmeï*. La déesse de l'*Amenthès*, *Thoëris* et le dieu *du feu;* la grande Ame du monde sous la forme d'un bélier; *Thyphon;* les emblèmes des cinq régions des âmes; le *dieu du feu; Anubis Lycomorphe;* les quatre *gouvernails* mystiques combinés avec l'uræus de la déesse *Souan* qualifiée de *bienfaitrice du ciel du Nord, du Midi, de l'Orient et de l'Occident;* l'âme de *Tadjôkankhons*, sous la forme d'un *épervier à tête humaine*, adorant la vache sacrée d'Hathor. »

La disposition générale des figures contenues dans ce document varie peu de celle à laquelle nous sommes habitués par les documents de même nature. Le dessinateur n'a rien négligé pour rendre la compréhension de sa composition aussi aisée que possible. Il y a réussi dans la mesure que lui permettaient les moyens primitifs dont il disposait et que toléraient les conventions imposées dans l'imagerie religieuse. Les divers éléments qui entrent en jeu dans la composition du dessin sont alignés, les uns à la suite des autres, sur plusieurs plans : pour des yeux habitués aux règles de la perspective moderne, l'effet n'est peut-être pas des plus heureux, mais le sens en est suffisamment clair. Nous verrons par la comparaison des répliques de ce papyrus que l'agencement des scènes est constant et ne souffre que de très faibles changements, dans les parties de détail seulement.

La morte (pl. I), vêtue de la longue tunique d'apparat en étoffe transparente à larges manches flottantes, se tient à genoux, dans la posture ritualistique de l'offrande, devant un énorme serpent ailé coiffé de la mitre *atef*. Elle lui présente un vase en forme de cœur . Derrière le dieu, une petite image accroupie de la déesse Maît tourne le dos à une grue, au-dessus de laquelle on a tracé, dans le blanc vacant, une amulette cordiforme semblable à celle que les momies portent sur la poitrine. L'amulette donne, comme à l'ordinaire, le nom de la défunte, accompagné, dans quelques variantes, d'un court extrait du chapitre XXX du *Livre des morts*. On remarque, immédiatement après, le génie



BIFAO 3 (1903), p. 129-163 Émile Chassinat
Étude sur quelques textes funéraires de provenance thébaine [avec 4 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

de la nécropole thébaine, , sous les traits d'une femme accroupie sur la corbeille , ayant en guise de tête l'emblème de l'Amenti. A ses bras élevés dans l'attitude de l'adoration sont suspendus les signes de bon augure , qui reposent sur une corbeille. Puis, derrière elle, précédée des quatre *Enfants d'Horus*, se déroule la procession des divinités secondaires que les papyrus et les cercueils thébains reproduisent à satiété dès la XX^e^ dynastie, et qu'ils classent d'ordinaire en bloc sous la rubrique de « dieux de la Daït ». Ce sont, au registre supérieur, un cynocéphale assis sur le support d'honneur, un hippopotame, également assis, armé de deux couteaux [1], et un personnage accroupi, dont la tête est remplacée par un flambeau placé sur un petit vase , qu'il faut peut-être identifier avec le génie infernal coiffé de , dont l'image est peinte sur les sarcophages, et qui est nommé  [2], à moins que ce ne soit le dieu  [3], le nom de certains personnages divins de ce type étant formé de la préposition  suivie du nom de l'objet qu'ils ont en guise de tête ou que celle-ci supporte. Au registre inférieur, près de Kobhsonouf, on voit un bélier que Champollion dit être la « grande âme du monde », sans doute à cause du signe hiéroglyphique  qui est placé devant lui et qui se lit *bi*, « âme », et un être monstrueux, sorte de Janus, porteur de couteaux, dont les narines et la double bouche laissent échapper des reptiles. Il est probable que ce génie est le même que le  des textes des pyramides de Sakkarah [4]. Le bélier manque dans les autres copies, qui offrent en cet endroit de légères variantes. Entre le cynocéphale et l'hippopotame, il y a, dans toutes, un enfant assis, nu ou vêtu d'un caleçon en peau oscellée comme celle de la panthère; un serpent sort de sa bouche dans le papyrus de Mashisaqeb.

[1] Nous avons ici le choix entre trois divinités : ,  (Lepsius, *Alt. Denkmäl.*, texte, p. 100) et  (*Livre des morts*, chap. CXLIX). Je pense, avec Devéria (*Catalogue*, p. 11, note 5), qu'il s'agit de cette dernière, car elle est en rapport avec les *aaïtou*, qui sont représentées un peu plus loin dans le manuscrit.

[2] Cf. W. Budge, *Cat. of the coll. in the Fitzwilliam Museum Cambridge*, p. 37.

[3] On voit également un dieu semblable au *Livre des morts*, chap. CXXV, qui est appelé . Je ne sais si c'est le même.

[4] Maspero, *Les inscriptions des pyramides de Saqqarah*, p. 82, 285, 428; *Ounas*, 603, *Merenra*, 306, *Pépi*, 1001-1002. Les génies à double face sont assez communs dans les enfers égyptiens. Le *Livre de ce qu'il y a dans l'Hadès* en fournit un type qui diffère un peu, toutefois, de celui du papyrus du Louvre et des textes similaires; il est nommé , « Double tête ». Cf. Maspero, *Études de mythologie et d'archéologie égyptiennes*, t. II, p. 136, dans la *Bibliothèque égyptologique*.

BIFAO 3 (1903), p. 129-163 Émile Chassinat
Étude sur quelques textes funéraires de provenance thébaine [avec 4 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Le personnage à tête manque également partout. Les figures, sauf celles du manuscrit qui a appartenu à Isimkhobit, sont placées sur un seul rang.

Le groupe suivant nous transporte au cœur même du séjour mystérieux des morts. Cinq *aaïtou* [1] sont groupées, montrant leur configuration singulière, telles qu'elles sont représentées au chapitre CXLIX du *Livre des morts*. Le scribe, s'en rapportant à la science certaine de ceux auxquels son œuvre était destinée, a cru inutile de tracer auprès de chacune d'elles les légendes habituelles, qui donnent le nom du lieu et celui de la divinité tutélaire qui l'habite. En effet, leur forme immuable écarte toute possibilité d'erreur. On remarque successivement un premier groupe formé de la neuvième, de la cinquième et de la quatorzième *aaït*, disposées sur trois plans différents; puis un autre composé de la sixième et de la seconde, placées l'une au-dessus de l'autre. Les deux premières ont une légende commune : ; la troisième est l'« *aaït* KHRIÂḤÂ [située] à l'occident du ciel », . Celles qui font partie de la seconde série ont chacune un nom distinct. L'une est simplement qualifiée de ; l'autre est accompagnée d'une petite légende d'une correction contestable : , que je serais tenté de rétablir ainsi , « la première des *aaïtou* mystérieuses », si la forme qui est donnée à l'image qu'elle désigne ne correspondait pas exactement à celle de la seconde *aaït* du *Livre des morts*. Les autres manuscrits fournissent uniformément comme variantes et [2]. Près de là, Anubis lycomorphe est couché, [3] [4], faisant face à un doublet du dieu déjà représenté, qui a pour tête un vase à feu, et, sur une double

[1] Les autres manuscrits n'en donnent que quatre agencés un peu différemment.

[2] La dernière inscription ne se trouve qu'au papyrus d'Isimkhobit, et ce doit être par erreur, car elle est tracée à côté de la sixième *aaït*. Cette confusion doit provenir de ce que l'*aaït* située au-dessus de celle-ci, et qui est la neuvième, a précisément la forme du *mesen*, . Le scribe aura machinalement répété dans ses hiéroglyphes l'image qu'il avait devant les yeux.

[3] Les autres manuscrits ne donnent pas de texte. est une orthographe très usitée pour dans les textes funéraires de la XX[e] dynastie. Une abréviation analogue du nom d'Osiris, , signalée par M. Piehl, *Zeits.*, t. XXI, 1883, p. 132, dans la stèle C. 3 du Louvre et dans le papyrus Ebers, se rencontre souvent dans la même littérature, ainsi que j'ai pu le constater en dressant l'inventaire des cercueils des prêtres d'Amon au Musée du Caire. On en trouve précisément, à deux reprises, une variante dans le papyrus de Berlin n° 3127, sous cette forme .

[4] Devéria traduit : « *Apu* (pour *Anpu*, Anubis) qui est dans le premier des lieux (*aà-t*) », lisant ; je pense qu'il est dans l'erreur. La forme , qui est assez commune (cf. BRUGSCH, *Dict. géogr.*, p. 1074), me donnerait raison et montrerait qu'il faut remplacer ■ par .



BIFAO 3 (1903), p. 129-163 Émile Chassinat
Étude sur quelques textes funéraires de provenance thébaine [avec 4 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

rangée, les rames-gouvernail des quatre régions du ciel [1], et les quatre *oudjas* symboliques (pl. III).

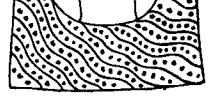
Le manuscrit se termine par une scène de forme classique : l'âme de la morte adore le soleil à son déclin. Elle se tient devant la montagne d'Occident, dans laquelle la vache Hathor, au repos, est enfoncée à mi-corps. Le génie du mont Manou, placé près d'elle, reçoit le soleil pour entrer avec lui dans la montagne où il disparaît chaque soir. Les divers exemplaires de cette composition fournissent, en cet endroit, des variantes assez importantes. Dans le papyrus du Louvre, le dieu est à l'intérieur même du tableau, faisant face à la morte, et il ne laisse voir qu'une faible partie de son corps, le reste étant masqué par la pente du Manou. Les autres le montrent dans une posture assez singulière : un massif montagneux vu en projection coupe le tableau d'une ligne oblique et, sur le versant opposé de celui où se tient la vache Hathor, le buste du dieu sort dans la position horizontale. L'âme, par suite, se trouve placée de l'autre côté de la montagne, à l'endroit où commence le monde extérieur [2]. Le dessinateur a voulu montrer le génie du Manou au moment où, émergeant du sommet de ce pic, il saisit le soleil au passage : les bras élevés, il tient le disque rouge de l'astre couchant (pl. IV) et s'apprête à descendre avec lui dans la cavité () qui s'ouvre sur la Daït. Il a éprouvé sans doute de la difficulté à donner à son dessin la forme convenable, ne disposant pas des moyens graphiques suffisants; il s'en est tiré du mieux qu'il a pu en plaçant son personnage dans la position baroque que nous lui connaissons. Pour rendre plus claire l'image que j'essaie d'expliquer, je reproduis ci-contre (fig. 1) une variante de cette figure, empruntée à un cercueil thébain du Musée du Caire, qui donne sous une forme moins conventionnelle et beaucoup plus expressive la scène du coucher du soleil qui est représentée dans les manuscrits qui nous occupent [3].



Fig. 1.

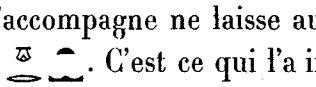
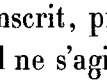
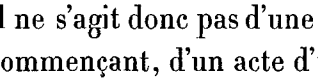
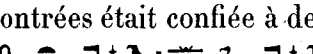
[1] Cf. *Livre des morts*, chap. CLXVIII et ROCHEMONTEIX-CHASSINAT, *Le temple d'Edfou*, tome I, pl. XXXVI *a*.

[2] Au manuscrit de Nasipaouititouï, l'âme est remplacée par une femme à tête de serpent coiffée d'un disque, qui, agenouillée, adore le soleil, .

[3] Cf. *Catalogue général des Antiquités égyptiennes du Musée du Caire*, É. CHASSINAT, *La seconde trouvaille de Deir el-Bahari*, p. 51, fig. 34.

BIFAO 3 (1903), p. 129-163 Émile Chassinat
Étude sur quelques textes funéraires de provenance thébaine [avec 4 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Je me suis borné, dans ce qui précède, à énumérer simplement, sans essayer de les expliquer, les figures qui se succèdent dans cette curieuse composition, me réservant de les examiner plus en détail et de démêler, autant qu'il est possible, avec le secours des textes, le sens véritable de leur combinaison.

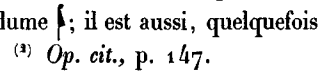
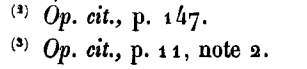
Champollion a vu, dans le serpent ailé coiffé de *l'atef* [1], une forme d'Osiris [2]. Quelques représentations peintes sur les sarcophages thébains paraissent lui donner raison; on trouve même, dans un des papyrus du Louvre (n° 3292, inv.), un Osiris momiforme à tête de serpent, sur l'identité duquel l'inscription qui l'accompagne ne laisse aucune doute : . C'est ce qui l'a induit en erreur. L'Osiris ophiocéphale est confondu dans ce document avec le vieux génie de l'*Agorit*. Devéria avait eu une impression plus juste. Il rapproche ce serpent de celui qui se trouve cité au chapitre CXLIX du *Livre des morts* [3]. Trois des doublets du manuscrit du Louvre lui donnent en partie raison : l'un (pap. d'Isimkhobit) place au-dessus de l'adorante la légende : ; les deux autres (pap. de Mashisaqeb et de Titsarokana) portent inscrit, près du dieu, un texte analogue :  [4] et . Il ne s'agit donc pas d'une scène d'adoration à Osiris, mais, comme je l'ai dit en commençant, d'un acte d'une portée toute différente : l'entrée du mort dans un de ces lieux nommés *aaïtou*, qui formaient, aux premiers âges, une partie des paradis des Égyptiens. Nous savions, depuis longtemps, que la garde de ces contrées était confiée à des serpents formidables, de renom terrible,  (pap. n° 3292, inv. du Louvre [5]). L'identification du serpent ailé avec un de ces génies redoutables est indiscutable. Tabokitnikhonsou, sortant de la Salle de la Double-justice, où Thot a pesé ses actions, bonnes et mauvaises, aborde au domaine qui lui est assigné comme nouvelle demeure : le génie de l'endroit se dresse menaçant devant elle, tandis qu'elle lui présente, pour expliquer sa venue, son cœur, gage de sa pureté, qui lui a été rendu après le jugement que les dieux infernaux ont pris en sa faveur. Cette scène présente une singulière analogie avec le récit que le héros du

[1] L'exemplaire du Louvre est le seul qui lui donne cette coiffure; il porte dans les autres une plume ; il est aussi, quelquefois, barbu.

[2] *Op. cit.*, p. 147.

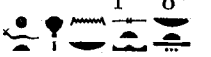
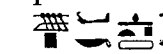
[3] *Op. cit.*, p. 11, note 2.

[4] LANZONE, *op. cit.*, pl. LXI.

[5] L'exemplaire du *Livre des morts* de la reine Notmit, au chap. CXLI, représente les , sous la forme de trois serpents .

BIFAO 3 (1903), p. 129-163 Émile Chassinat
Étude sur quelques textes funéraires de provenance thébaine [avec 4 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

*Conte du naufragé* fait de son arrivée dans l'île fabuleuse où le flot qui avait mis son navire en pièces le jeta : « Soudain j'entendis un bruit comme du tonnerre et que je crus être une vague de la mer. Les arbres frissonnèrent, la terre trembla, je découvris ma face, et je reconnus que c'était un serpent qui s'approchait. Il était long de trente coudées, et sa barbe dépassait la grandeur de deux coudées; son corps était comme incrusté d'or et sa couleur comme celle du lapis vrai. Il se dressa devant moi, ouvrit la bouche; tandis que je restais prosterné devant lui, il me dit : « Qui t'a amené, qui t'a amené, petit; qui t'a amené ? [1] » Le serpent de notre manuscrit, comme celui qui accueillit le matelot, porte une barbe et est de taille colossale.

La déesse Khefthinibous, qui est représentée à la suite du dieu, avait son rôle tout tracé dans l'action. Le mort, dans le dogme funéraire de Memphis, lorsqu'il s'acheminait vers l'autre monde, rencontrait, au début de son voyage, au seuil même du désert qu'il allait franchir pour gagner la montagne d'Occident, une divinité favorable, Hathor ou Nouit-Sycomore, qui lui offrait le pain et l'eau pour le réconforter. Il en était de même à Thèbes, où Khefthinibous accomplissait cet acte bienfaisant. C'est ce que montre un petit tableau peint sur le sarcophage d'un certain , conservé à Turin [2], où l'on voit la déesse , debout au pied de la montagne, les bras chargés d'un plateau de pains et d'un vase d'eau, qu'elle tend vers le défunt agenouillé, lui disant : , « Prends les provisions [3] ». Elle remplit ici, à l'égard de Tabokitnikhonsou, ses devoirs d'hôtesse, et lui fait les présents de bienvenue.

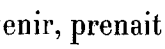
J'ai négligé, de parler de l'oiseau qui se tient derrière le serpent. C'est, d'après le papyrus du Louvre, une sorte de grue  ou, peut-être, un ibis gigantesque ; les autres manuscrits donnent l'oiseau , qui semble être un

[1] Maspero, *Contes égyptiens*, 2e édit., p. 138 et 139. Les traditions populaires d'Orient placent souvent dans les contrées fabuleuses des serpents chargés d'en interdire l'accès. Dans les contes des *Mille et une nuits*, *Histoire de trois calenders fils de rois et de cinq dames de Bagdad*, il est fait mention d'une île située à 20 milles de Bassorah, qui recélait un serpent ailé. M. Clermont-Ganneau (*Recueil d'archéologie orientale*, t. IV, p. 319) a signalé, en rappelant les textes d'Hérodote, II, 75, et de Josèphe (*Antiquités judaïques*, II, 10, 7) où il est question des serpents pourvus d'ailes, une croyance analogue qu'il a recueillie chez les Bédouins du Sinaï, qui affirment qu'il existe des reptiles volants, auxquels ils donnent le nom de *haijé taiyara*.

[2] Il porte le n° 35; cf. F. Rossi, *Il museo egizio di Torino, Guida*, p. 40. Ce cercueil est contemporain des manuscrits étudiés dans ce mémoire.

[3] Cette scène est reproduite dans Lanzone, *Dizionario di mitologia egizia*, pl. CCCXXIII.

BIFAO 3 (1903), p. 129-163 Émile Chassinat
Étude sur quelques textes funéraires de provenance thébaine [avec 4 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

héron. La raison de son entrée en scène n'est pas très claire. Ce n'est ni l'âme de la morte, comme le pensait Devéria [1], car elle aurait une forme toute différente; ni l'âme d'Osiris, comme pourrait le faire supposer l'espèce de l'oiseau des autres papyrus : on ne voit guère ce qu'elle viendrait faire là. Il est permis de supposer, avec plus de vraisemblance, qu'il tient la place d'un dieu peu connu, nommé , qui paraît dans les Champs d'Ialou [2], et qui est représenté tantôt sous la forme d'un homme à tête d'oiseau armé de couteaux [3], tantôt sous celle d'un oiseau du même type que celui du papyrus [4] ou bien, encore, convient-il d'y reconnaître l'ibis de Thot qui, d'après une antique tradition héliopolitaine dont les inscriptions des pyramides de Sakkarah nous ont conservé le souvenir, prenait le mort sur son aile, , pour le transporter au-delà du *Lac de Kha* [5]. Il ne me paraît pas invraisemblable qu'il soit fait ici allusion à cette légende. Il est vrai que l'oiseau de Thot n'a pas d'aigrette, tandis que celui qui est représenté dans presque tous les exemplaires du manuscrit qui nous occupe en possède une. Ce détail a son importance et peut être contraire à mon hypothèse. Mais il est également possible que dans certains mythes analogues à ceux qui ont pris place dans le *Livre des pyramides*, on ait remplacé l'ibis par un des nombreux oiseaux divins souvent mentionnés dans les textes, tels que le héron et la grue. Sans compter que les scribes qui ont exécuté la copie des manuscrits du Caire et de Berlin, d'après un original certainement différent de celui qui a servi au scribe du papyrus du Louvre, n'ayant plus qu'un souvenir confus de la croyance à laquelle je fais allusion, ont fort bien pu, avec la meilleure foi du monde, donner par erreur, à l'oiseau, l'aspect du héron d'Osiris, d'une rencontre plus fréquente dans les vignettes des ouvrages religieux.

Il me reste, maintenant, à passer à l'étude des *aaïtou* mystérieuses dont quelques-unes sont représentées dans notre manuscrit.

[1] Devéria, *op. cit*, p. 11. Champollion n'en fait pas mention. L'âme de Tabokitnikhonsou figure à l'extrémité de la composition; il est donc peu présumable qu'on l'ait reproduite une nouvelle fois au début du tableau.

[2] Il figure dans un manuscrit du Musée de Turin du type du papyrus n° 3287 du Louvre, qui emprunte et interprète certaines scènes du chap. CX du *Livre des morts;* cf. Lanzone, *op. cit.*, pl. V.

[3] Lanzone, *op. cit.*, p. 1082.

[4] *Ibid.*, pl. V, 6.

[5] Cf. Maspero, *Les inscriptions des pyramides de Saqqarah*, p. 66 et 108 (*Ounas*, l. 492, *Téti*, l. 186 et seq.) et surtout p. 325 (*Mirinri I^er^*, l. 783 et seq.).

BIFAO 3 (1903), p. 129-163 Émile Chassinat
Étude sur quelques textes funéraires de provenance thébaine [avec 4 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Le mot , , , [1], , , est fréquent dans les textes religieux et funéraires. Il a donné lieu à des interprétations variées, presque toujours vagues, établies le plus souvent d'après le sens probable du contexte. On l'a successivement traduit par *siège*, *demeure*, *habitation*[2], *lieu*[3], *région*[4], *domaine*[5], *place habitée par les hommes et par les dieux*[6], *île*[7]. Au *Livre des morts*, il est parfois remplacé par [8], d'où l'on peut induire qu'il avait, dans cette littérature spéciale tout au moins, un sens analogue à celui que M. Maspero a reconnu à [9] « domaine ». La constitution de l'*aaït* serait donc comparable, dans ce cas, à celle de la *nouït*, avec cette différence que la première était soumise à la juridiction d'un dieu et avait des mânes pour habitants, tandis que l'autre faisait partie du patrimoine du pharaon ou de quelque seigneur de haut rang et était occupée par des êtres vivants. C'est un nouvel exemple à ajouter à ceux qui ont été déjà cités, qui montrent que les Égyptiens voyaient volontiers dans le monde des morts la contre-partie de celui des vivants. Il est bon d'observer également que le terme banal employé pour désigner les *stations* du grand *Am-daït*, à côté du nom qui est propre à chacune d'elles, est , sauf pour la première, la seconde et la quatrième; par contre, le mot , qui appartient à la terminologie de la géographie mythologique des cultes du Delta n'y apparaît jamais.

M. Loret, dans un récent article[10], a entrepris avec succès l'étude de cette expression; ses conclusions sont, ou peu s'en faut, définitives. J'avais réuni, de mon côté, des notes en vue d'un travail semblable au sien, et j'étais arrivé à des résultats très peu différents de ceux qu'il a publiés. Selon lui, le sens premier de  est « butte, tertre, kôm », d'où *butte couverte d'habitations, édifice ou village bâti*

[1] Cette variante, curieuse à cause du déterminatif , se trouve sous la forme plurielle  sur un cercueil thébain du Musée du Caire au nom de .

[2] H. Brugsch, *Dict. hiér.*, p. 138.

[3] Devéria, *Cat. des mss. égyptiens du Louvre*, p. 12.

[4] Maspero, *Les inscriptions des pyramides de Saqqarah*, p. 177 et pass.

[5] Maspero, *op. cit.*, p. 181 et pass.

[6] Brugsch, *Dict. géogr.*, p. 3.

[7] Maspero, *Études de mythologie et d'archéologie égyptiennes*, t. I, p. 341, note 3, dans la *Bibliothèque égyptologique*.

[8] Ms. du Louvre n° 3092; col. 836 et 843; cf. Devéria, *Mémoires et fragments*, t. I, p. 136, note 1, dans la *Bibliothèque égyptologique*.

[9] Maspero, *Sur le sens des mots* , nouit *et* , hâit, dans les *Proceedings* de la Société biblique de Londres, t. XII (1889), p. 236 et seq.

[10] V. Loret, *Le mot* , dans la *Revue égyptologique*, t. X.

BIFAO 3 (1903), p. 129-163 Émile Chassinat
Étude sur quelques textes funéraires de provenance thébaine [avec 4 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

*sur un kôm; butte factice, monticule artificiel sur lequel on construisait les habitations pour les mettre à l'abri de l'inondation; tumulus funéraire; tas, monceau (de ruines, de décombres)*; et, enfin, *île*, par dérivation : « En fait, une île, comme l'île de Philæ, et une butte, comme la butte de Médinet Habou sont choses analogues [1]. L'île s'élève au-dessus de l'eau, la butte s'élève au-dessus de la plaine; toutes deux sont des éminences. En temps d'inondation du Nil tout monticule devient une île; quand les eaux sont au plus bas, la plupart des îles deviennent des monticules [2] ». J'ajouterai à la démonstration qu'il a faite quelques détails complémentaires. L'*aaït* était originairement, cela est certain, une butte, artificielle ou non, plus particulièrement, je pense, le tumulus des sépultures archaïques. Le fait est matériellement prouvé par un hiéroglyphe colorié qui figure dans les inscriptions du mastaba de Râhotpou, à Meïdoum [3], , qui nous a conservé le signe  sous l'un de ses aspects les plus anciens. Le segment de cercle qui forme le corps du signe est peint en noir (couleur de la terre); les aspérités qui en occupent les côtés et la partie supérieure, et qui ont donné certainement naissance, dans la forme stylisée de l'idéogramme  aux traits placés verticalement à droite et à gauche de la butte et à la plateforme qui en orne la crête, sont de couleur verte. M. Loret pense que  figure la coupe verticale d'une butte entourée d'une muraille ou d'une palissade, et surmontée d'une construction en pierre [4]. Mon opinion concernant la nature de l'objet dont  est la reproduction dérivée est sensiblement différente. Je croirais plus volontiers que,  représentant un *tumulus funéraire*, les parties vertes qui émergent de chaque côté et sur le sommet de la butte sont des arbustes plantés sur la tombe dans un but de protection, comme les aloës dont les musulmans décorent encore aujourd'hui leurs tombeaux. Ce serait le prototype des jardins funéraires qui prirent un si grand développement dans les nécropoles à partir du nouvel empire thébain [5]. Il existe du reste un exemple significatif d'une tombe de ce type couverte de végétation. Il est gravé sur un sarcophage en basalte, d'époque saïte, conservé au Musée de

[1] M. Loret fait allusion ici au nom de l'île de Philæ, , et à celui de la colline de Médinet Habou, , dans lesquels le mot  est incorporé.

[2] Loret, *loc. cit.*, p. 3 du tirage à part.

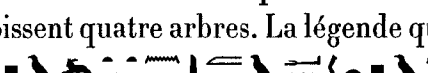
[3] Petrie, *Medoum*, pl. XI.

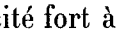
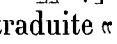
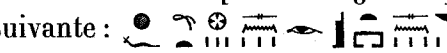
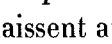
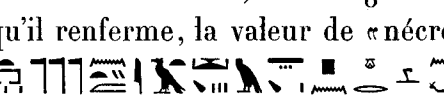
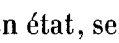
[4] Loret, *loc. cit.*, p. 4 du tirage à part.

[5] Voir à ce sujet, Maspero, *Notes sur quelques points de grammaire et d'histoire*, D, dans le *Recueil de travaux*, t. II, p. 105-108.

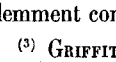


BIFAO 3 (1903), p. 129-163 Émile Chassinat
Étude sur quelques textes funéraires de provenance thébaine [avec 4 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Marseille [1]. C'est la copie d'un des tombeaux d'Osiris, un tumulus sur lequel croissent quatre arbres. La légende qui accompagne le dessin est précise :  [2], « ceci est la butte qui cache la décomposition qu'elle contient; c'est le tumulus d'Osiris ».

Le sens de « village » qui paraît être donné au mot *aaït* par le *Papyrus des signes* [3], cité fort à propos par M. Loret [4], , n'est pas certain pour moi. Je rappellerai la variante du *Livre des morts*, signalée plus haut, où  est remplacé par . On ne peut admettre que, dans ce texte, on ait songé à faire allusion à une ville ou à un domaine rural, puisqu'il s'agit de régions mortuaires dans tout le contexte. Ceci m'amène à conclure que le passage lacuneux , donné en équivalence à , doit être rétabli de la manière suivante : . Cette restitution s'appuie principalement sur l'expression , traduite « ruines » par H. Brugsch et par M. Loret [5], qui se trouve dans la phrase suivante : , « ravageant leurs villes, faisant leurs places à l'état de *nécropoles* [6] ». Un autre texte, tiré de l'inscription de la statue du roi Harmhabi (l. 24), qui fait partie de la collection de Turin, et cité par les mêmes savants pour appuyer la traduction « ruines » qu'ils reconnaissent au mot *aaït*, assure également, si je ne me trompe, au groupe  qu'il renferme, la valeur de « nécropole ». Il est ainsi conçu : , « il rechercha les monuments des dieux qui sont dans les *nécropoles* de ce pays, et il les mit en état, semblablement à ce qu'ils étaient aux premiers temps [7] ».  [8] désigne ici les monuments élevés à la mémoire des dieux, dans les cimetières,

[1] Maspero, *Catalogue du musée égyptien de Marseille*, p. 52.

[2] Lanzone, *Dizionario di mitologia egizia*, pl. CCCIV. La forme  doit être évidemment complétée comme il suit : .

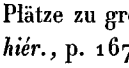
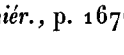
[3] Griffith, *Two hieroglyphs papyri from Tanis*, I, *The sign Papyrus*, pl. VI, II, A. 3, l. 12.

[4] *Loc. cit.*, p. 5.

[5] *Dict. hiér.*, p. 1676; V. Loret, *op. cit.*, p. 2.

[6] « Zerstören ihre Städte, machen alle ihre Plätze zu grossartigen Ruinen », Brugsch, *Dict. hiér.*, p. 1676.

[7] « [Le roi] rechercha les villes des dieux qui étaient à l'état de ruines en ce pays; il les rétablit telles qu'elles étaient du temps de leur première origine. » Loret, *loc. cit.*, p. 2 du tirage à part.

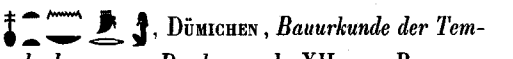
[8] Cf. , *mammisi*, P. Pierret, *Voc. hiér.*, p. 136, et *Études égyptologiques*, t. II, p. 26. Il y a lieu, je pense, de faire une distinction entre les formes  et  réunies sous le même titre par Brugsch, *Dict. hiér.*, p. 433 et *Suppl.*, p. 453.

BIFAO 3 (1903), p. 129-163 Émile Chassinat
Étude sur quelques textes funéraires de provenance thébaine [avec 4 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

peut-être même, dans certaines occasions, leurs tombeaux supposés [1], comme c'était le cas pour celui attribué à Osiris, à Abydos.

Nous venons de voir que le mot *aaït* passa du sens restreint de *tombe* en forme de tumulus, qu'il avait probablement à l'origine ou qui lui fut donné tout au moins à une époque reculée, à celui plus étendu et plus général de *nécropole*. Il nous reste maintenant à exposer comment et pourquoi il prit la valeur sous laquelle il fut employé au *Livre des morts*. Les textes religieux et funéraires nous ont appris, depuis longtemps, que les Égyptiens des premiers siècles pensaient communément que les morts végétaient pour l'éternité dans les tombeaux qui les avaient reçus. Il s'ensuit que les nécropoles n'étaient pas considérées comme de simples charniers, mais qu'on voyait plutôt dans chacune d'elles une sorte d'éden grossier et primitif, au milieu duquel l'homme conservait, dans sa nouvelle condition, des facultés sensiblement identiques à celles qu'il avait possédées durant sa vie. C'est ce qui explique, je pense, la dénomination commune donnée à la fois au tombeau, au cimetière et aux lieux où les âmes séjournaient. Un lien si étroit reliait ces trois choses l'une à l'autre, qu'elles n'en formaient plus en réalité qu'une seule pour les Égyptiens, qui les désignaient par un nom unique.

Les *aaïtou*, telles qu'elles nous sont montrées par le *Livre des morts*, ne sont donc en réalité que des nécropoles locales qui, en vertu des croyances auxquelles je viens de faire allusion, faisaient fonction de paradis, si cette expression assez inexacte peut être employée ici. Aussi devons-nous chercher leur emplacement sur terre. Ce n'est que tardivement, lorsqu'on voulut transporter le séjour des bienheureux dans le ciel ou au-delà des limites du monde habité, qu'elles subirent le sort commun et perdirent leur caractère initial. Mais leur ancien site demeura connu. Elles devinrent pour les gens du pays l'équivalent de ce que sont pour nos paysans les « trous du diable », les « mares aux fées » et autres lieux hantés, que les croyances populaires entourent de légendes fantastiques parfois si curieuses. Comme ceux-ci, elles empruntaient en général leurs

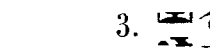
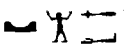
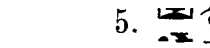
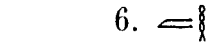
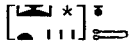
[1] Cf.  (Brugsch, *Dict. hiér., Suppl.*, p. 453), « A l'ouest de Thèbes (la nécropole située sur la rive gauche du Nil), il y a une *bakit* belle, séjour brillant du Maître du Todjosir ». Cf. , , Dümichen, *Bauurkunde der Tempelanlagen von Dendera*, pl. XII, 2; Brugsch, *Dictionnaire géographique*, p. 1153, y voit l'un des noms du grand temple ou d'une des chapelles du temple d'Hathor à Dendérah.



BIFAO 3 (1903), p. 129-163 Émile Chassinat
Étude sur quelques textes funéraires de provenance thébaine [avec 4 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

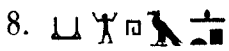
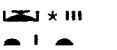
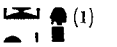
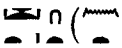
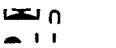
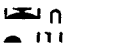
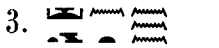
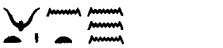
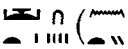
noms à un accident de terrain, à un aspect caractéristique de la région où elles étaient situées ou à un fait mythique. On les appelait « la grotte », « le tumulus », « la colline du terrier », « la haute montagne », « le lieu du combat ». Le chapitre CXLIX du *Livre des morts*, qui fait partie du plus ancien fonds de ce recueil, en donne une liste sommaire, qui comprend quatorze localités choisies sans doute parmi les plus fameuses. Il consacre à chacune d'elles une description minutieuse, et expose les moyens qui doivent être employés pour écarter les embûches que le génie de l'endroit tend au mort pour l'éprouver ou pour l'anéantir. Une vignette donnant la configuration du pays complète ces renseignements. Ce chapitre est en réalité un véritable guide mis à la disposition des mânes pour leur permettre de se diriger à leur sortie du monde des vivants. Il est des plus précis. La silhouette étrange qui est donnée aux lieux qu'il décrit ne subit jamais, dans les manuscrits, la moindre déformation; et s'il nous était permis de pénétrer le sens de leurs lignes obscures, elles ne nous paraîtraient ni plus baroques, ni moins claires que ne le sont les formes conventionnelles sous lesquelles nous représentons les constellations. Le chapitre CL du même livre renferme le plan de quinze *aaïtou*, dont quelques-unes ne figurent pas dans l'autre nomenclature et sont difficiles à identifier.

En voici la série complète dressée d'après ces deux chapitres et un texte du petit temple d'Osiris construit sur la terrasse du sanctuaire d'Hathor, à Dendérah [1].

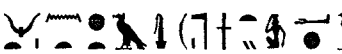
| | Chapitre CXLIX. | Chapitre CL. | Dendérah. |
|---|---|---|---|
| 1. |  | Manque. |  |
| 2. |  |  |  |
| 3. |  |  |  |
| 4. |  |  |  |
| 5. |  | Manque. |  |
| 6. |  |  |  |
| 7. |  |  |  |

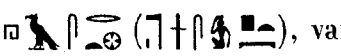
[1] Mariette, *Dendérah*, t. IV, pl. LXXX-LXXXIII. — [2] Les noms placés entre parenthèses sont ceux qu'on trouve employés dans le corps de la formule.

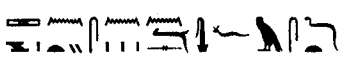
BIFAO 3 (1903), p. 129-163 Émile Chassinat
Étude sur quelques textes funéraires de provenance thébaine [avec 4 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

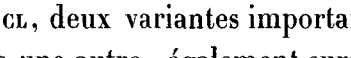
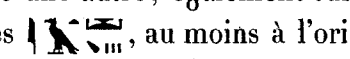
| | Chapitre cxlix. | Chapitre cl. | Dendérah. |
|---|---|---|---|
| 8. |  | Manque. |  |
| 9. |  |  |  (1) |
| 10. |  |  |  |
| 11. |  |  |  |
| 12. |  |  |  |
| 13. |  |  |  |
| 14. |  |  |  |

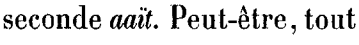
Je n'ai pas réussi à identifier d'une façon certaine les noms supplémentaires insérés au chapitre cl; ils portent le nombre total des *aaïtou* classées à dix-sept. Ce sont :

1. .

2. , var. , ms. 3073 inv. du Louvre.

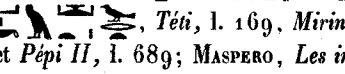
3. .

L'exemplaire du *Livre des morts* n° 3073 du Louvre renferme, au chapitre cl, deux variantes importantes,  et . Il en donne une autre, également curieuse, au chapitre cxlix, .

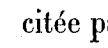
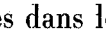
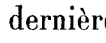
Les , au moins à l'origine, ne faisaient pas partie de la *Sokhit Ialou*, comme Birch le supposait (2). Au contraire, celle-ci, était incorporée au territoire de la seconde *aaït*. Peut-être, tout au plus, y aurait-il lieu d'identifier la  (3),

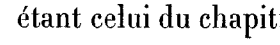
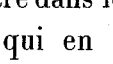
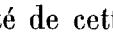
(1) Le texte de Mariette est fautif ici. Il faut lire .

(2) Birch, *The funeral ritual*, p. 145.

(3) On trouvera, dans les textes des pyramides, mention de cette *aaït* : , *Téti*, l. 169, *Mirinri I^er^*, l. 179 et *Pépi II*, l. 689; Maspero, *Les inscriptions des pyramides de Saqqarah*, p. 105, 273 et 385. Elle est encore citée dans le *Livre des morts*, chap. cxlii (édit. Lepsius, pl. LIX), qui lui donne Osiris comme dieu résidant; dans Mariette, *Abydos*, t. I, pl. XLV, où elle est mise sous la protection de Râ, ; enfin dans Dümichen, *Geogr. Inschr.*, I, pl. XLIX.

BIFAO 3 (1903), p. 129-163 Émile Chassinat
Étude sur quelques textes funéraires de provenance thébaine [avec 4 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

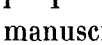
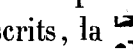
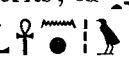
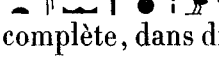
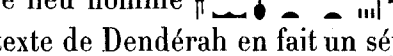
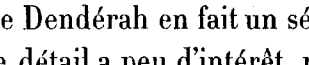
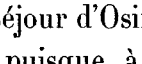
citée par le petit *Am-daït*, et la  avec les îles  et  situées dans le *Champ des offrandes* du chapitre CX [1]. Je tiendrai toutefois pour fortuite, jusqu'à preuve du contraire, la similitude de nom en ce qui concerne la dernière localité, dont les variantes  et  sont loin d'être concluantes [2]. Quant à , il est plus aisé d'émettre une hypothèse plausible relativement à son emplacement probable, s'il existe réellement, ce que j'admettrai volontiers, un lien commun entre cette localité et , comme la variante  fournie par la grande liste géographique du temple d'Edfou [3] tend à l'établir. On sait en effet, depuis que H. Brugsch l'a démontré [4], que  désigne la ville de Tanis. Il s'agirait donc ici de l'ancienne nécropole de cette ville. Une objection peut être présentée contre cette identification, et elle est beaucoup trop importante pour que je la passe sous silence. La  du chapitre CX du *Livre des morts* est située dans la . Or, si nous en croyons Brugsch, le *Champ des offrandes* faisait partie du nome Athribite [5], d'après le manuscrit du Labyrinthe. Mais je ne serais pas surpris que ce nom ait été également appliqué à une partie du territoire dont était formé le XIV^e^ nome de la Basse-Égypte. Je n'essaierai pas d'examiner cette fois tout au long cette question de détail qui m'entraînerait beaucoup trop loin et que je réserve pour une autre occasion

La tradition, à une époque récente, paraît pourtant avoir réuni toutes ces nécropoles paradisiaques en un même lieu, si l'on tient compte du titre d'un chapitre du *Livre des morts*, cité par Brugsch, sans référence d'origine, comme étant celui du chapitre CXLIX :  [6]. Il conviendrait de savoir, avant d'adopter une opinion définitive, si le manuscrit auquel il a été emprunté est de date récente ou s'il est antérieur à la recension thébaine, car M. Naville déclare que le chapitre en question n'a jamais de titre dans les textes thébains, à part une exception, le papyrus n° 2 de Berlin, qui en porte un ainsi conçu : , qui se trouve répété de cette manière , en tête de chaque paragraphe [7].

(1) Naville, *op. cit.*, I, pl. CXXIII.
(2) Naville, *op. cit.*, II, pl. CCLVIII.
(3) Rochemonteix-Chassinat, *Le temple d'Edfou*, t. I, p. 334, et Brugsch, *Dict. géogr.*, p. 1370.
(4) Brugsch, *Dictionnaire géographique*, p. 155.
(5) Brugsch, *op. cit.*, p. 548.
(6) Brugsch, *op. cit.*, p. 167.
(7) Naville, *op. cit., Einleitung*, p. 179.

BIFAO 3 (1903), p. 129-163 Émile Chassinat
Étude sur quelques textes funéraires de provenance thébaine [avec 4 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

### Première aaït.

Nous ne possédons aucun renseignement positif concernant la situation géographique de la première *aaït*. Son nom même est vague. On l'appelait, dans quelques manuscrits, la ; dans d'autres, la . La variante []  [1], qui se répète, plus ou moins complète, dans divers manuscrits, permet de l'identifier presque sûrement avec le lieu nommé  du chapitre CL [2]. Le texte de Dendérah en fait un séjour d'Osiris :  (*sic*)  [3]. Mais ce détail a peu d'intérêt, puisque, à Dendérah, presque toutes les  sont considérées comme autant de domaines d'Osiris, ce qui répond imparfaitement à la conception la plus ancienne, dont j'essaie de dégager l'origine et la forme probable.

### Deuxième aaït.

La seconde *aaït* était formée par une portion de la région marécageuse située au nord-est du Delta, connue dans l'antiquité sous le nom de *Champs d'Ialou* [4], que Lauth, le premier, a fort ingénieusement identifiée avec Bouto [5]. Le plan du domaine, ou plus exactement d'une de ses parties, est reproduit dans la vignette placée en tête du paragraphe. Il a la forme de la *khouït*, , c'est-à-dire de la porte située au milieu des *Champs d'Ialou*, . Le texte relatif à ce paradis abonde en détails topographiques, auxquels on peut joindre ceux que renferment les versets 14 et 15 du chapitre XVII du *Livre des morts* et les textes des pyramides. Il serait aisé de dresser une carte précise du pays en utilisant les renseignements qui nous sont parvenus. Le mont Bakhou, point terminus de la vallée parcourue par le soleil pendant la nuit, l'un des quatre piliers du plafond céleste, en occupait le centre. Devant lui, masquant le couloir d'où Râ sortait au matin, se trouvait un vaste pylône encadré de deux sycomores de turquoise [6]. Puis, au nord et au sud, un ruisseau et un lac, le *Ruisseau des oies*

[1] Naville, *op. cit.*, t. II, p. 379, *Aa*.

[2] Var.  (ms. 3073, inv. du Louvre).

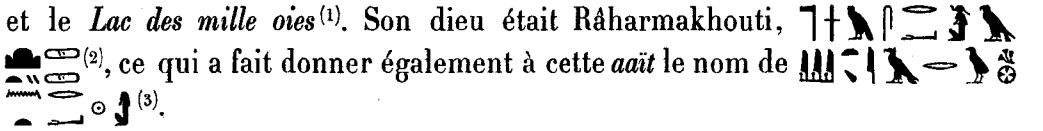
[3] Mariette, *Dendérah*, t. IV, pl. LXXX.

[4] Naville, *op. cit.*, II, p. 382.

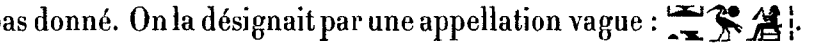
[5] Lauth, *Aus Ægyptens Vorzeit*, p. 53 et seq.

[6] Voir dans Mariette, *Dendérah*, suppl., pl. C, la *kouït* encadrée des deux arbres de *mafkhaït*.

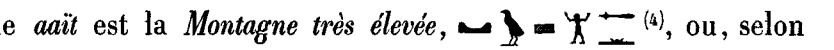
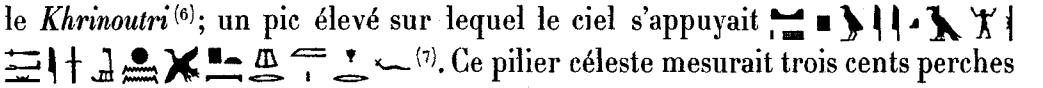
BIFAO 3 (1903), p. 129-163 Émile Chassinat
Étude sur quelques textes funéraires de provenance thébaine [avec 4 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

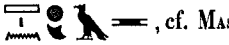
et le *Lac des mille oies*[1]. Son dieu était Râharmakhouti, [2], ce qui a fait donner également à cette *aaït* le nom de [3].

### Troisième aaït.

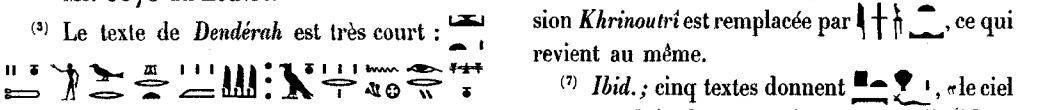
Ni la position, ni la nature de la troisième *aaït* ne me sont connues. Le nom même n'en est pas donné. On la désignait par une appellation vague : . C'était sans doute une nécropole tombée dans l'oubli à la suite de la ruine de la ville dont elle dépendait, et que les copistes avaient inconsciemment conservée sur leurs listes. Sur les quatorze *aaïtou* énumérées par le chapitre CXLIX du *Livre des morts*, il n'en existe que deux (la troisième et la cinquième) qui soient désignées de cette manière indécise.

### Quatrième aaït.

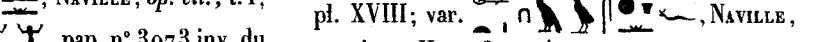
La quatrième *aaït* est la *Montagne très élevée*, [4], ou, selon quelques variantes, la *Double montagne très élevée*[5]. C'était un mont situé dans le *Khrinoutri*[6]; un pic élevé sur lequel le ciel s'appuyait [7]. Ce pilier céleste mesurait trois cents perches de la base au sommet, six cents mètres environ; sa largeur était de dix perches, soit vingt mètres en moyenne[8]. La dernière dimension est probablement fautive;

[1] Pour la traduction «lac des mille oies» de , cf. Maspero, *Études de mythologie et d'archéologie égyptiennes*, t. I, p. 333, note 6.

[2] Ms. 3073 du Louvre.

[3] Le texte de *Dendérah* est très court : . Il abrège le début du verset 2 du chapitre CXLIX du *Livre des morts*. Cf. Naville, *op. cit.*, t. I, pl. CLXXIII, l. 6.

[4] Lefébure et Guieysse, *Papyrus de Soutimès*, pl. XVIII.

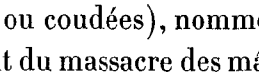
[5] , Naville, *op. cit.*, t. I, pl. CLXVIII, , pap. n° 3073 inv. du Louvre, vignette. Il est bon de noter que cette variante se rencontre de préférence dans les légendes qui accompagnent les figures; le texte donne plus souvent l'autre forme.

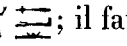
[6] Naville, *op. cit.*, t. II, p. 391, *Pd*, l'expression *Khrinoutri* est remplacée par , ce qui revient au même.

[7] *Ibid.*; cinq textes donnent , «le ciel repose sur lui»; les autres ajoutent à  l'épithète de *supérieur* ou *d'inférieur* : , var. .

[8] . Lefébure et Guieysse, *Papyrus de Soutimès*, pl. XVIII; var. , Naville, *op. cit.*, t. II, p. 391, *Aa*.

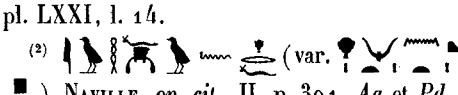
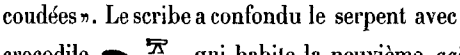
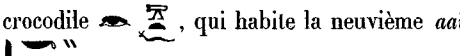
BIFAO 3 (1903), p. 129-163 Émile Chassinat
Étude sur quelques textes funéraires de provenance thébaine [avec 4 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

elle est en tout cas sensiblement inférieure à celles qui sont données aux montagnes de ce genre. Bakhou, par exemple, avait soixante-treize mètres, approximativement. L'exemplaire du *Livre des morts* de Turin publié par Lepsius porte à trente perches cette évaluation [1]. Sa cime donnait asile à un serpent gigantesque, sur la taille duquel les textes ne s'accordent guère [2] (elle varie entre soixante à quatre-vingts perches ou coudées), nommé , « *Celui qui lance les deux couteaux* » [3], qui vivait du massacre des mânes et des morts dans le Khrinoutrî,  [4].

Dans l'un des systèmes cosmographiques des Égyptiens, le ciel était supporté par quatre monts-étais situés aux quatre points cardinaux [5]. Trois nous en sont connus : le *Bakhou* à l'est, le *Manou* à l'ouest, l'*Ouapit-to*,  [6], la « *Corne du monde* » ou, peut-être, « *Celle qui ouvre le monde* » au sud, à la limite des régions inconnues. Les descriptions que nous possédons du Bakhou et du Manou diffèrent de celle de ; il faut chercher, conséquemment, soit au nord, soit au sud, l'emplacement de cette montagne et voir auquel des deux piliers situés aux extrémités de la terre elle correspond.

Les textes, particulièrement ceux de l'époque gréco-romaine, font souvent mention d'une localité dont le nom s'écrit de la manière suivante : . H. Brugsch l'identifie avec Antéopolis, la ⲧⲕⲱⲟⲩ, ⲧⲕⲟⲩ des Coptes, la Gaou el-Kébir, قاو الكبير, des Arabes [7]; il place en outre une autre  à Dakkéh, en Nubie [8]. Il existait bien, en effet, deux . L'une était Antéopolis, comme

[1] Lepsius, *Das Todtenbuch der Aegypter*, pl. LXXI, l. 14.

[2] , Naville, *op. cit.*, II, p. 391, *Aa* et *Pd*. Le manuscrit *Ii* dit : , « Il y a un crocodile nommé Akesi, de quarante coudées ». Le scribe a confondu le serpent avec le crocodile , qui habite la neuvième *aaït*, .

[3] Var. , Lefébure et Guieysse, *op. cit.*, pl. XVIII, l. 8.

[4] Naville, *op. cit.*, t. II, p. 392, *Aa*.

[5] Maspero, *Études de mythologie et d'archéologie égyptiennes*, t. I, p. 332.

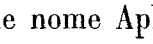
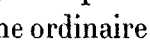
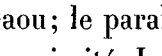
[6] Sur l', voir Brugsch, *Geogr. Inschr.*, t. I, p. 35, 36, et t. III, pl. XVI, n° 128; Maspero, *Études de mythologie et d'archéologie égyptiennes*, t. I, p. 332, dans la *Bibliothèque égyptologique*.

[7] Brugsch, *Dict. géogr.*, p. 816, 1007, 1039 et 1339. Il ne s'en est pas tenu, du reste, à ce rapprochement; il a cru reconnaître également le nom de Gaou dans une forme démotique  du papyrus gnostique de Leyde, rev., pl. XIII, 2, cf. *Dict. géogr.*, p. 819, et dans , *Thesaurus*, p. 1116.

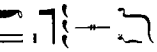
[8] *Dict. géogr.*, p. 326 et 817.



BIFAO 3 (1903), p. 129-163 Émile Chassinat
Étude sur quelques textes funéraires de provenance thébaine [avec 4 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Brugsch l'a deviné. Une inscription funéraire trouvée dans la nécropole de Gaou, que j'ai publiée récemment, et dans laquelle il est fait mention d'Osiris « de Douqa dans le nome Aphroditopolite »,  [1], paraît lui donner raison. L'autre était située non à Dakkéh, mais dans le voisinage de Philæ, comme je l'exposerai dans ce qui suit. En tout cas, le document utilisé par l'égyptologue allemand pour établir un rapprochement entre Douqa et Dakkéh, bien que provenant de cette dernière localité, fait allusion à l'Isis de Philæ, connue sous le nom de  qu'elle portait dans divers sanctuaires de la première cataracte et de la Nubie. Une erreur analogue se retrouve dans sa seconde hypothèse. L'inscription d'après laquelle il a conclu que Gaou avait succédé à Douqa, et qui est incluse dans la liste géographique gravée dans le sanctuaire d'Isis à Philæ, ne dit rien de semblable. La voici du reste en son entier. Le roi, suivi des personnages figurant les provinces de l'Égypte, se rend auprès du dieu Osiris; il lui présente le tribut du nome Aphroditopolite, acte qui est décrit sous la forme ordinaire :  [2], « Le roi du sud et du nord, l'autocrate, vient vers toi, Osiris, dieu grand, seigneur de Philæ, idole auguste dans Douqa ». Rien ici n'indique que Douga soit Gaou; le parallélisme exigerait plutôt qu'on plaçât  à Philæ même ou à proximité. La suite du texte corrobore cette supposition.  [3]



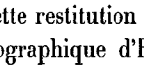
 etc [4], « Il (le roi) t'amène [Aphroditopolis] sous le courbement de ta crainte; le nome Aphroditopolite chargé (litt. *sous*) des produits qu'il renferme. Et ton fils Horus se réjouit d'avoir [écarté [5]] le mal de Douqa, car le Nil est sorti sous tes pieds, des membres divins, et tu as approvisionné les deux terres ». L'enchaînement de la phrase est précis. A la formule de vassalité du nome et de sa métropole succède l'éloge du dieu dont l'action bienfaisante assure la subsistance de l'Égypte entière. Incidemment, le scribe

[1] *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale*, t. I, p. 106.

[2] Dümichen, *Recueil*, III, 49, 1-2. Bénédite, *Philæ*, t. I, p. 91.

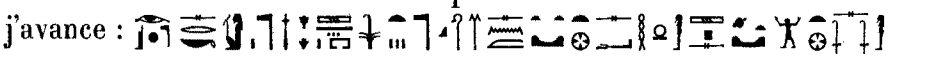
[3] Cette restitution est faite d'après la grande liste géographique d'Edfou. Cf. Rochemonteix-Chassinat, *Le temple d'Edfou*, t. I, p. 339.

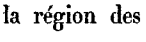
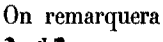
[4] Dümichen, *op. cit.*

[5] La lacune renfermait certainement un verbe tel que  ou , ainsi qu'il est facile de l'établir par la comparaison de textes analogues.

BIFAO 3 (1903), p. 129-163 Émile Chassinat
Étude sur quelques textes funéraires de provenance thébaine [avec 4 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

rappelle qu'Horus, par son intervention opportune à Douqa, a permis au fleuve-dieu, producteur de tous les biens, de s'épandre sur le pays. Ceci semble donc bien établir que c'est à Douqa qu'Osiris-Nil sort de sa source[1]. La confusion commise par Brugsch dans l'interprétation de ce texte est complète. On ne peut admettre sans difficulté que le point d'origine du Nil ait jamais été placé à Gaou, pas plus qu'à Dakkéh, d'ailleurs. Il s'ensuit que le site présumé de  doit être cherché entre Éléphantine et Philæ, à l'endroit précis où le Nil du sud prenait naissance, suivant la croyance ordinaire des Égyptiens, et non à Antéopolis[2].

On trouvera dans un autre texte du temple d'Isis à Philæ la confirmation de ce que j'avance : 

[1] Les formules gravées sur la panse des vases à libation et celles qui sont relatives à la présentation de l'eau pendant le sacrifice divin, insistent toujours sur la protection exercée par Horus à l'égard d'Osiris-Nil : «Ces deux eaux de source (*kobhou*) qui sont tiennes, Osiris, ces deux eaux de source qui sont tiennes, ô Osiris N., elles sortent de par ton fils, elles sortent de par Horus». Comme on le voit, c'est la même idée qu'on retrouve dans l'inscription de Philæ. Je traduis ici  par «eau de source» afin de rendre d'une manière plus précise le sens que les Égyptiens voulaient exprimer en employant ce mot dans les textes religieux. L'eau de *kobhou* n'est pas, à proprement parler, comme on le dit d'ordinaire, «l'eau fraîche». C'est une eau d'une qualité et d'une propriété spéciales, l'eau du Nil prise à sa source, c'est-à-dire le liquide pur par excellence, «l'écoulement», , d'Osiris, issu directement des «membres divins», , et qui n'avait pas encore été pollué, ce qui le rendait propre au service sacré. Les libations étaient toujours doubles, et elles se faisaient au moyen de deux récipients contenant chacun, en théorie tout au moins, une eau différente puisée l'une à la source du Nil du sud, l'autre à la source du Nil du nord. Il y a analogie complète, du reste, entre le nom du vase libatoire et celui de la région des sources du Nil, . On remarquera par exemple l'expression , qui désigne la frontière méridionale de l'Égypte dans la stèle d'Aménôthès III. L'Égypte elle-même est fréquemment appelée , «le pays des deux *kobhou*», des «deux sources», et non des «deux eaux fraîches», ce qui n'aurait aucune signification. On verra, dans ce qui suit, l'origine de cette épithète. Cette coïncidence n'est sans doute pas fortuite. Il faut probablement en chercher la raison dans un mythe d'après lequel le grand fleuve égyptien serait sorti d'un vase dont la forme présumée aurait fourni plus tard le modèle de ceux dont on se servait pour les cérémonies du culte, et qu'on voit également entre les mains des génies qui symbolisent les Nils du sud et du nord et, généralement, de tous ceux dont les fonctions se rapportent à l'irrigation, ce qui donne une apparence de vérité à mon hypothèse.

[2] Un fragment de pierre réemployé dans la construction du vieux barrage d'Assouan mentionne  (la publication porte par erreur ), *Catalogue des monuments de l'Égypte*, t. I, p. 47.



BIFAO 3 (1903), p. 129-163 Émile Chassinat
Étude sur quelques textes funéraires de provenance thébaine [avec 4 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

[1], « Osiris-Sokar, dieu grand dans le cercueil; roi des dieux; prince de Bigéh; momie auguste dans Douqa; effigie divine dans Philæ ». Cette fois, le groupement des noms de localités se présente de telle manière qu'il ne laisse subsister aucun doute. D'autre part nous apprenons par un curieux bas-relief de Philæ représentant l'île de Bigéh, que celle-ci renfermait une « haute montagne » où le Nil dissimulait sa source[2]. Le sculpteur l'a figurée sous la forme d'un amoncellement de roches qui reproduit assez fidèlement l'aspect chaotique des îlots et des récifs granitiques de la cataracte. L'inscription qui accompagne ce tableau est ainsi conçue : [3]. C'est précisément en cet endroit qu'Isis et Nephthys, suivant la légende locale, avaient déposé le corps mutilé d'Osiris : [4]. Il reçoit aussi quelquefois le nom de [5] « la montagne mystérieuse d'Ounnofir makhrôou » ou, plus exactement, la « montagne-tombeau », le mot  s'appliquant toujours soit au tombeau d'Osiris, soit au coffre dans lequel ses membres étaient conservés. Il était également donné, dans les temples, à la chapelle réservée aux offices funéraires d'Osiris, que l'on considérait, dans ce cas, comme étant la tombe même du dieu, à Edfou par exemple[6].

L'ensemble des renseignements fournis par les divers documents que je viens de signaler établit avec évidence l'identification de  avec l'île de Bigéh, dont elle faisait partie. Il y a lieu de remarquer combien ils sont précieux en outre pour l'étude des diverses doctrines relatives à l'emplacement

[1] Bénédite, *op. cit.*, t. I, p. 107.

[2] Les textes d'époque ptolémaïque disent formellement que « les eaux qui sortent des *Qorti* viennent de Bigéh », , Bénédite, *Le temple de Philæ*, t. I, p. 42.

[3] Champollion, *Monuments*, pl. XCIII.

[4] Texte inédit de Philæ gravé sur la face latérale d'une architrave de l'intérieur du pronaos. Je l'ai copié sur un estampage rapporté par M. Bénédite.

[5] Brugsch, *Reise nach der grossen Oase El-Khargeh*, pl. XXIII, l. 1. Brugsch, dans son *Dictionnaire géographique*, p. 105 et 885, relègue la « Montagne mystérieuse d'Osiris » dans les montagnes et le désert qui environnent le Ouady Natroun, ἐν τῇ Σκυαδικῇ (ϣιϩτ des Coptes) χώρᾳ (Ptolémée). Il y avait, en Égypte et en Nubie, plusieurs , de même qu'on y rencontrait plusieurs . Il y en avait une par exemple à Edfou. Brugsch place une autre  près de Philæ, d'où le titre d'Isis  (*op. cit.*, p. 803), qui est certainement Bigéh.

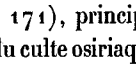
[6] Rochemonteix-Chassinat, *Le temple d'Edfou*, t. I, p. 203 et seq. C'est dans cette chambre que se trouvent gravés d'importants extraits du « Rituel de la veillée d'Osiris », dont des fragments sont également conservés à Philæ et à Dendérah.

BIFAO 3 (1903), p. 129-163 Émile Chassinat
Étude sur quelques textes funéraires de provenance thébaine [avec 4 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

du tombeau d'Osiris et au rôle nilotique de ce dieu. Les auteurs classiques les complètent ou les confirment avec une précision concluante. Strabon enregistre l'existence de plusieurs traditions qui avaient cours lorsqu'il visita l'Égypte et la rivalité qu'elles avaient créée entre les habitants de Saïs qui revendiquaient la possession du tombeau du dieu, situé dans un lieu nommé « l'asile d'Osiris [1] », et ceux de Philæ qui racontaient « qu'Isis avait déposé dans le sein de la terre, en plusieurs endroits de l'Égypte, des coffres en aussi grand nombre qui étaient censés contenir le corps d'Osiris, qu'entre tous ces coffres personne n'aurait pu distinguer le vrai cercueil, et qu'en agissant ainsi Isis avait voulu dérouter la vengeance de Typhon et empêcher qu'il n'arrachât le corps de son tombeau [2] ». Diodore de Sicile est plus affirmatif. A propos de la mort d'Isis et du tombeau de la déesse qu'on montrait à Memphis, dans le téménos d'Héphaistos, il rapporte que certains prétendent que son corps ne reçut pas la sépulture dans cette ville, mais qu'il fut déposé avec celui d'Osiris « près des frontières de l'Éthiopie et de l'Égypte, dans une île du Nil, située près des Philes et qui pour cela s'appelle le Champ sacré [3]. Ils montrent à l'appui de leur opinion les monuments qui se trouvent dans cette île : le tombeau d'Osiris, respecté des prêtres de toute l'Égypte, et les trois cent soixante urnes qui l'environnent. Les prêtres du lieu remplissent chaque jour ces urnes de lait, et invoquent en se lamentant les noms de ces divinités. C'est pour cela que l'abord de cet île est défendu à tout le monde excepté aux prêtres [4] ». Il cite plus loin le serment qui se faisait en attestant le « tombeau d'Osiris aux rochers de Philes ». Plutarque constate, comme Strabon, l'existence de nombreux tombeaux d'Osiris. Avec Diodore, il place l'un d'eux dans le voisinage de Philæ : « On dit aussi

[1] Je pense qu'Hérodote veut parler de ce lieu lorsqu'il raconte qu'on montre à Saïs la tombe de quelqu'un dont il ne lui est pas permis de donner le nom (II, 170). Il y a lieu de rapprocher ce qu'il dit de l'épithète *Hapi-ran-ef* que l'on donnait souvent à certains dieux et particulièrement à Osiris. Cette réserve se manifeste à plusieurs reprises dans son livre (II, 61 et 171), principalement à l'égard des cérémonies du culte osiriaque. Décrivant la fête de Busiris célébrée en l'honneur d'Isis, pendant laquelle les assistants se frappaient la poitrine en signe de deuil, il déclare qu'il lui est interdit de faire connaître l'objet de ces lamentations, qui, nous le savons, était Osiris (II, 61).

[2] Strabon, *Géographie*, XVII, 23, trad. Tardieu, t. III, p. 427-428.

[3] Je crois que Diodore confond ici le nom de cette île avec celui de Philæ ; *Aaït ouabit* peut fort bien en effet être approximativement traduit de la sorte.

[4] Diodore, I, 22; trad. Hoefer, t. I, p. 23.

BIFAO 3 (1903), p. 129-163 Émile Chassinat
Étude sur quelques textes funéraires de provenance thébaine [avec 4 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

qu'il y a une petite île, auprès de Phylé, qui ordinairement est inabordable et inaccessible pour tout le monde : les oiseaux ne s'y abattent jamais; les poissons n'en approchent point. Seulement, il y a une époque fixée, où les prêtres traversent l'eau pour s'y rendre. Ils y font des expiations : ils couronnent le tombeau, lequel est ombragé par un plan d'arbustes (μέθιδα)[1] dont la hauteur excède celle de tous les oliviers[2]». Sénèque, confirmant ce que Plutarque raconte sur cette île, dit qu'à peu de distance de Philæ «est un rocher qui divise le fleuve en deux et que les Grecs nomment ἄβατον, où personne, à l'exception des prêtres, n'a le droit de monter : c'est là que la crue commence à devenir sensible[3]. A une distance considérable, s'élèvent deux écueils que les gens du pays appellent les *Veines du Nil;* ils laissent couler des eaux abondantes, mais cependant insuffisantes pour couvrir l'Égypte. C'est dans ces bouches, lors du sacrifice annuel, que les prêtres jettent le tribut et les gouverneurs des dons en or[4]». Les deux rochers des *Veines du Nil* sont un ancien souvenir des deux rochers Κρῶφι et Μῶφι signalés par le prêtre du temple de Saïs à Hérodote comme étant les sources du fleuve et que les Égyptiens désignaient sous les noms de , *Qorti*, et de , *Moniti*[5]. Ils sont portés ici plus au nord, probablement au seuil de grès de Silsiléh[6],

[1] Cf. plus haut, p. 145-146, ce qui est dit des tombes plantées d'arbres et particulièrement de l'*ouarit* où repose Osiris, d'après le sarcophage du musée de Marseille. Un bas-relief du temple de Taharqa, à Karnak, publié par Prisse d'Avennes, *Monuments égyptiens*, pl. XXXIII (cf. Devéria, *Œuvres diverses*, t. I, p. 125, dans la *Bibliothèque égyptologique*), montre aussi le cercueil d'Osiris d'où émerge un acacia *sont*, ; voir également dans Mariette, *Dendérah*, t. IV, pl. LXVI, un autre exemple de cette représentation.

[2] Plutarque, *De Iside et Osiride*, 20; trad. V. Bétolaud, t. II, p. 242.

[3] Ne doit-on pas relever ici une trace de la légende qui plaçait la source du Nil du sud dans l'île de Bigéh?

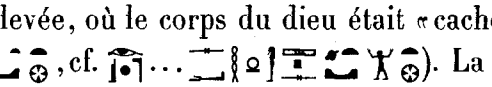
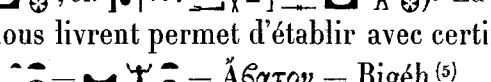
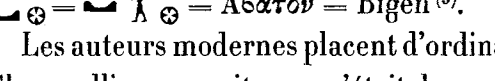
[4] Sénèque, *Quest. nat.*, IV, 2.

[5] Une variante très fréquente donne à la place de , qui est du féminin, un mot , *doui*, qui est du masculin. Il se pourrait qu'il y eut là une réminiscence de la forme  assez fréquente de . Les «deux montagnes», , sont parfois comparées aux mamelles de la déesse Nouit, qui renfermaient l'eau des libations : . Rochemonteix-Chassinat, *Le temple d'Edfou*, t. I, p. 482, Ro. 4 d. III, 1.

[6] Stern, commentant le passage de Sénèque, identifie les deux rochers avec les îles de Konosso et de Séhel (*Die Saüle aus Philæ in Berlin*, dans la *Zeits.*, 1884, p. 54); je pense qu'il a tort, car le texte latin qu'il cite dit : «post magnum deinde spatium duo eminent scopuli», ce qui serait inexact s'il s'agissait des îles de Konosso et de Séhel, qui se trouvent à peu de distance de Bigéh.

BIFAO 3 (1903), p. 129-163 Émile Chassinat
Étude sur quelques textes funéraires de provenance thébaine [avec 4 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

où nous savons que, déjà aux temps pharaoniques, des offrandes étaient faites au moment de l'arrivée des eaux de la crue, comme l'affirme l'écrivain latin[1]. Lucain, paraphrasant Sénèque, dont il reproduit presque textuellement la description du cours du Nil, dit également qu'« au-delà [de Philæ] s'élèvent l'Abaton, cette roche sacrée chez nos vénérables ancêtres, et deux écueils qu'il leur a plu d'appeler les *Veines du Nil,* parce qu'on y observe les premiers signes de son accroissement[2] ». Enfin, Servius le Grammarien, dans son commentaire sur Virgile, accueille une version différente, suivant laquelle Isis déposa le corps de son mari dans l'île de Philæ même[3].

De l'examen de ces récits et de leur combinaison il résulte que : 1° dans le voisinage de Philæ il y avait une île sacrée dont l'abord était défendu aux personnes étrangères au culte[4]; 2° que cette île se nommait Ἄβατον; 3° qu'elle était réputée contenir le tombeau d'Osiris. Ceci s'accorde parfaitement avec ce que disent les textes égyptiens, qui prennent la tradition à son origine : Isis et Nephthys déposent Osiris dans une île nommée Senem, qui est la Bigéh moderne, située près de Philæ, au milieu de laquelle se dressait une montagne élevée, où le corps du dieu était « caché » (, cf. ). La concordance des renseignements qu'ils nous livrent permet d'établir avec certitude les identifications suivantes :  = Ἄβατον = Bigéh[5].

Les auteurs modernes placent d'ordinaire l'Abaton sur la rive droite du fleuve; Champollion croyait que c'était le rocher taillé en forme de siège couvert d'inscriptions, situé en face de Philæ[6]. Il supposait toutefois que Bigéh avait

[1] É. de Rougé, *Sur le nouveau système proposé par M. Brugsch pour l'interprétation du calendrier égyptien,* dans la *Zeits.*, 1866, p. 6, et L. Stern, *Die Nilstele von Gebel Silsileh,* dans la *Zeits.*, 1873, p. 129-135.

[2] Lucain, *La Pharsale,* X, 322.

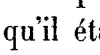
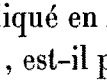
[3] « Circa Syenem, extremam Ægypti partem, est locus, quem Philas, id est, amicas, vocant; ideo quod illii est placata Isis ab Ægyptiis, quibus irascebatur, quod membra mariti Osiridis non inveniebat, quem frater Typhon occidebat. » *Ad Æneid.*, VI, 154.

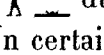
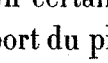
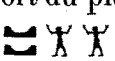
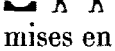
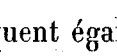
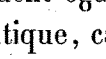
[4] « Ἄβατος, et, substantivement, τὸ ἄβατον (χωρίον), est le mot propre qui sert pour désigner un lieu qui est interdit aux profanes. » Letronne, *Recueil des inscriptions grecques et latines de l'Égypte,* t. I, p. 340.

[5] L'identification de l'île de Bigéh avec  est certaine. Elle a été établie fort anciennement et figure déjà dans les *Notices* et les *Lettres* de Champollion.

[6] Champollion, *Notices manuscrites,* I, 16; voir aussi Letronne, *Recueil des inscriptions grecques et latines de l'Égypte,* t. I, p. 130 et Champollion, *Lettres écrites d'Égypte et de Nubie,* nouvelle édition, Paris, 1868, p. 138; M. Casanova,

BIFAO 3 (1903), p. 129-163 Émile Chassinat
Étude sur quelques textes funéraires de provenance thébaine [avec 4 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

eu rang d'île sainte avant Philæ [1]. Elle renferme en effet des vestiges antiques nombreux. Aménôthès II y avait dédié un temple à Khnoumou et à Hathor, qui fut reconstruit plus tard par Ptolémée Philométor. Les monuments de Nubie et les graffiti gravés sur les rochers de la cataracte et sur ceux qui bordent la route qui mène d'Assouan à Philæ nomment à chaque instant les dieux de Senem et de Douqâ : Osiris, Horus, désigné par l'épithète de  [2], Isis  [3], Nephthys, Hathor, Râ, Shou, Tafnouit, Khnoumou-Râ, Satit, Anouqit, Thot, Sokhit, etc.; leur nombre même atteste l'importance du centre religieux. Philæ ne fit qu'hériter l'éclat dont avait brillé sa devancière. Il me paraît certain maintenant que l'Abaton était situé dans l'île de Bigéh et qu'il était connu des Égyptiens sous le nom de , qui fut probablement appliqué en même temps à l'île entière avec celui de .

Ceci étant établi, est-il possible d'admettre qu'il existait un lien quelconque entre la  du *Livre des morts* et la  dont je viens de tenter l'identification? Un certain nombre d'indices prêtent à l'affirmative.  était le support du plafond céleste situé à la pointe sud du monde, l'*Ouapit-to* [4]. La variante , sous laquelle ce nom se présente souvent, fait songer aux  mises en rapport avec les sources du Nil. Ce sont là des remarques qui s'appliquent également à -Bigéh. L'île de Bigéh occupe un emplacement identique, car elle semble avoir été, aux époques les plus anciennes, une dépendance des terres fabuleuses où résidaient les dieux. Elle renferme une « haute montagne », qui lui a donné son nom. On supposait que le corps d'Osiris y reposait et donnait naissance aux eaux nilotiques [5].

Prises isolément, ces constatations risqueraient de paraître fragiles et discutables. Elles s'affirment et acquièrent un caractère de précision plus grand si on les appuie par quelques-uns des documents que j'examinerai en étudiant les

le place dans l'île de Séhel ou Souhaïl, سهيل, cf. *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale*, t. II, p. 6 et seq. (le nom de cette île est orthographié سحل dans le *Catalogue des monuments et inscriptions de l'Égypte antique*, t. I, p. 75; c'est ainsi du reste que les gens du pays le prononcent actuellement).

[1] Champollion, *Notices*, t. I, p. 159.

[2] A Philæ et à Kalabshéh; cf. Champollion, *op. cit.*, t. I, p. 144 *quinque*, et 182.

[3] Cette Isis est certainement celle que les inscriptions grecques nomment Ἶσις Ἀβάτου, cf. Letronne, *op. cit.*, t. I, p. 338.

[4] Pour l'*Ouapit-to*, voir plus haut, p. 153.

[5] Le texte de la stèle d'Aménôthès II gravée sur les rochers de la rive orientale du fleuve, en face de Bigéh, dit expressément que ce document est placé .

BIFAO 3 (1903), p. 129-163 Émile Chassinat
Étude sur quelques textes funéraires de provenance thébaine [avec 4 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

*aaïtou* qui sont rattachées aux sources supposées du Nil septentrional, placées vers la pointe du Delta par les Égyptiens.

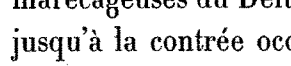
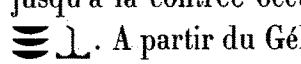
La localité mentionnée au *Livre des morts* et la  précitée montrent, il est vrai, une Bigéh profondément différente de celle que nous connaissons; et l'on pourra trouver singulier pour le moins, si l'identification que je propose est exacte, que les Égyptiens aient cru que le monde se terminait en cet endroit. L'objection disparaît devant ce fait que les textes admettent, ce qui n'est pas moins surprenant, que le Nil commençait son cours à Senem. Il ne faut pas perdre de vue non plus que nous avons affaire, dans le cas qui nous occupe, à une tradition dont l'origine remonte évidemment aux premiers âges de la civilisation, et qui s'était développée pendant les années qui ont précédé l'exploration des parties les plus reculées de la vallée. Cette fiction nous dépeint le pays sous un jour spécial, déformé par l'influence des superstitions et faussé par la recherche du merveilleux qui distingue toujours les descriptions de choses non vues, au sujet desquelles l'imagination ne manque jamais de se donner libre carrière. Elle est semblable, en somme, à tant d'autres qui nous ont été conservées par les écrits religieux et se sont attardées dans le domaine populaire. Le fait suivant en fournira un exemple caractéristique : à l'époque ptolémaïque, les inscriptions des temples que le hasard a sauvegardées donnaient encore comme une chose naturelle que le Nil était double et traçaient avec des détails circonstanciés la topographie de ses deux sources. Utilisant ces données qui reflètent des idées d'un autre âge et se sont maintenues à travers les siècles dans un milieu conservateur par nécessité et dédaigneux à répudier des inventions dont l'invraisemblance ne laissait cependant de doute à personne, il est possible de reconstituer une géographie très spéciale qui a pour elle, dans sa naïveté grossière, l'avantage de montrer, sans aucun apprêt, l'idée que les Égyptiens primitifs s'étaient faite sur le pays qu'ils occupaient.

On a souvent reproché au prêtre qui renseigna Hérodote sur les sources du Nil les inexactitudes saillantes que l'historien grec a consignées dans ses écrits. On aurait tort, je crois, de montrer trop de rigueur à son égard. Ce qu'il a dit au voyageur qui l'interrogeait n'a pas d'autre fonds que ces légendes acceptées par la masse crédule et affirmées par les prêtres. Tout lui donne raison si l'on se borne à ne consulter que les écrits auxquels il a pu puiser, livres religieux pour la plupart, ceux-là mêmes dont nous nous servons encore pour le même usage,



BIFAO 3 (1903), p. 129-163 Émile Chassinat
Étude sur quelques textes funéraires de provenance thébaine [avec 4 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

et qui constituaient la base des bibliothèques des temples. Nous voyons par son récit ce que pensait, quatre siècles avant notre ère, un homme de condition et de culture moyennes sur des phénomènes naturels dont les manifestations étaient attribuées à l'action des forces secrètes de la divinité, et des régions qu'on s'était plu, de tout temps, à entourer de mystère. Sans chercher bien loin, ne trouverait-on pas, dans les annales de la géographie du XVI^e^ et du XVII^e^ siècle, en ce qui concerne le régime hydrographique du Nil, des dires analogues?

La conception d'un horizon qui arrêtait le monde à l'île de Bigéh est donc explicable. Pour la bien comprendre, il est nécessaire de se représenter ce qu'était l'Égypte lorsque les éléments de ces légendes prirent forme, et l'impression que son aspect put produire sur ceux qui l'habitaient. La vallée du Nil, surtout à ses deux extrémités, ne ressemblait aucunement à ce qu'elle est aujourd'hui. Elle a subi, pendant la période historique, des changements considérables qui font soupçonner les transformations auxquelles elle a été soumise durant les siècles antérieurs. Au sud, elle fut sans doute longtemps impraticable et demeura inexplorée. Les Égyptiens de l'époque classique ont fixé eux-mêmes les limites du monde connu, qui s'étendait d'abord d'Éléphantine aux plaines marécageuses du Delta, , et, plus tard, du pays de Ouaoua jusqu'à la contrée occupée par les Grecs, . A partir du Gébel Silsiléh, le lit du fleuve, encombré de récifs, coupé par un seuil qui paraît n'avoir disparu qu'au moment de l'invasion des Pasteurs[1], était de navigation malaisée. La contrée qui s'étendait en amont de cette barrière, première marche de la série de cataractes qui s'échelonnent jusqu'au-dessus du Méroé, fit partie des « terres divines », que des voyageurs aventureux apprirent à parcourir dès la V^e^ dynastie, et sur lesquelles ils faisaient, à leur retour, des rapports hyperboliques[2]. Sous les premiers rois, l'Égypte proprement dite ne dépassait pas El Kab. Il est permis de croire que l'action conquérante de ces souverains, dont la puissance était cependant appréciable, fut entravée par les obstacles naturels qui défendaient l'accès de la région située au-delà, ou bien qu'ils furent rebutés par le petit nombre d'avantages matériels qu'ils pensaient

[1] Wiedemann, *Aegyptische Geschichte*, p. 255.

[2] Le tombeau de Hirkhouf, découvert et publié par M. Schiaparelli (*Una tomba egiziana inedita della VI^a^ dinastia*, dans les Mémoires de la *Reale accademia dei Lincei*, 1892), nous a conservé un des ces récits de voyage.

BIFAO 3 (1903), p. 129-163 Émile Chassinat
Étude sur quelques textes funéraires de provenance thébaine [avec 4 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

retirer de sa possession. Il était donc logique que l'on plaçât dans ces lieux si différents du reste de l'Égypte le séjour du dieu caché qui donnait naissance au fleuve.

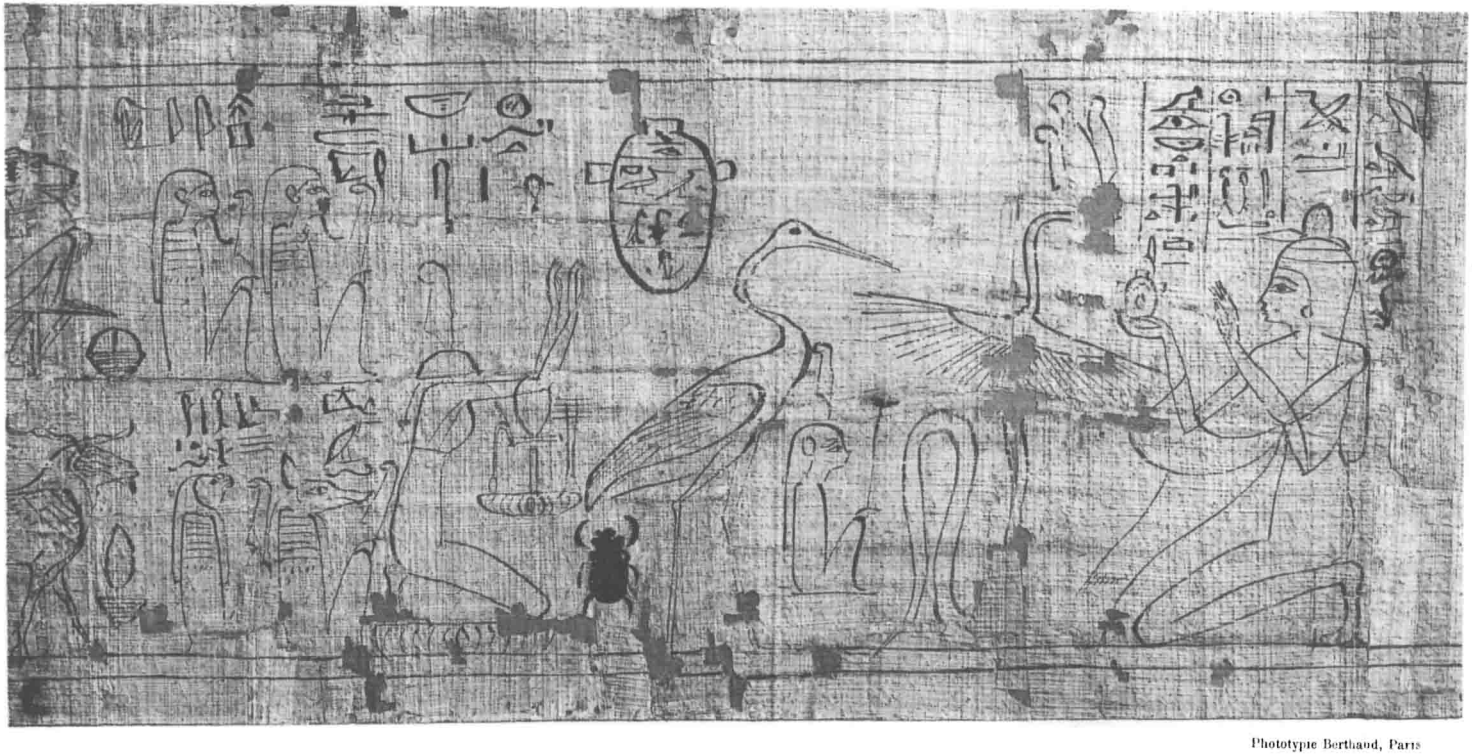
Des modifications notables intervinrent par la suite dans les opinions successives qui se retrouvent dans les textes; mais elles se juxtaposèrent sans se détruire ni se confondre, et la fable se conserva dans sa donnée initiale, augmentée seulement de détails inédits. Tour à tour, on fit venir l'eau des *Qorti*, les « Veines du Nil » de Sénèque, qui doivent être cherchées entre la cataracte de Silsiléh et celle d'Assouan; de Bigéh; de la région de Konsit, qui comprend le pays situé au sud de Syène; enfin de Ouaoua, dans la Nubie. Les écrivains orientaux du moyen âge, imbus des mêmes idées, n'apportent pas grand changement à cette manière de voir; et s'ils reculent encore l'emplacement de la région mystérieuse, ils lui conservent son caractère; la « Montagne-haute » subsiste toujours. Elle devient la montagne d'Omr, et derrière celle-ci comme derrière Douqa commence l'inconnu. El Aoulid s'étant mis à la recherche des sources du Nil atteignit ce mont, qu'il gravit jusqu'au faîte. Il aperçut de l'autre côté « une mer noire comme de la poix et puante, et le Nil qui coulait vers la montagne en étroits ruisseaux ». Makrîzî ajoute que quelques auteurs « assurent qu'on ne voit là-bas ni soleil ni lune, mais seulement une lueur rougeâtre pareille à celle du soleil couchant [1] ».

(*Sera continué.*)

É. Chassinat.

[1] U. Bouriant, *Makrîzî*, p. 148.

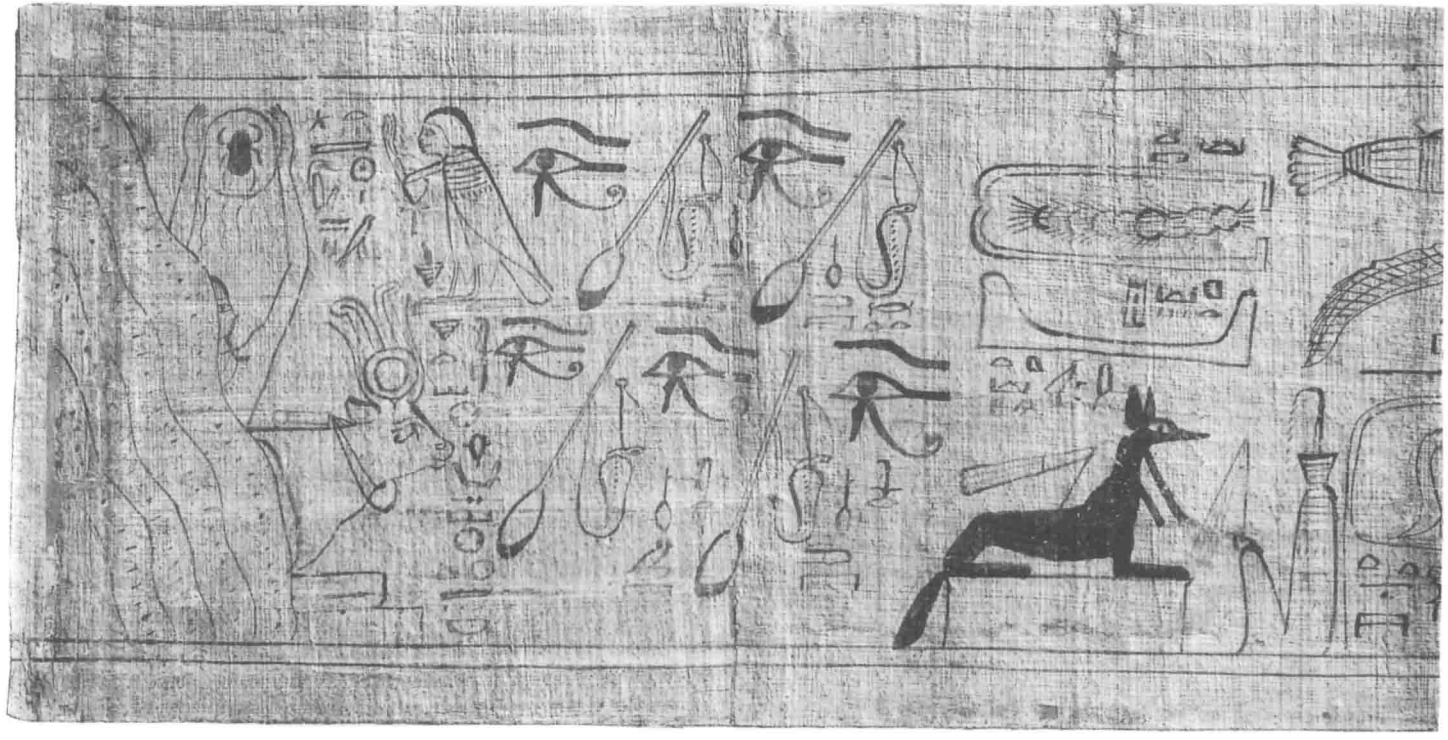
BIFAO 3 (1903), p. 129-163 Émile Chassinat
Étude sur quelques textes funéraires de provenance thébaine [avec 4 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



Phototypie Berthaud, Paris

Papyrus nº 3287 du Musée du Louvre.

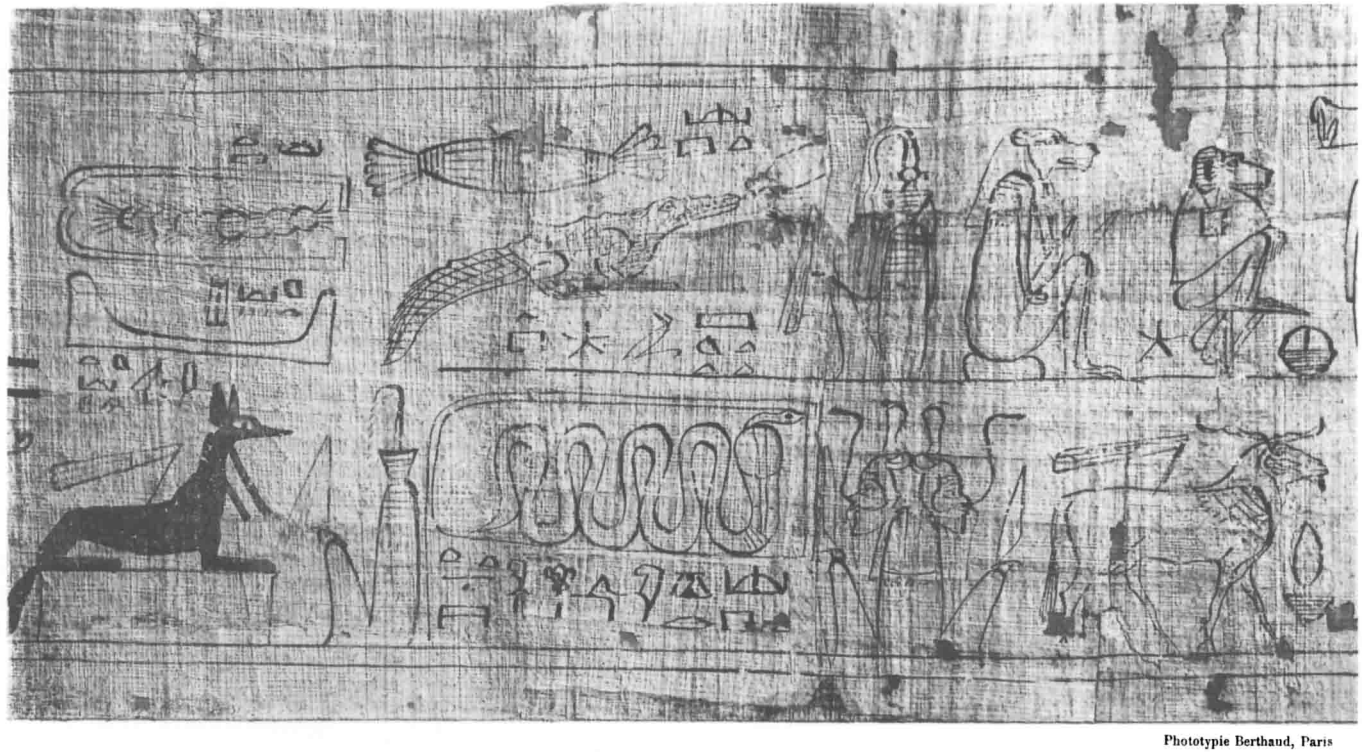
BIFAO 3 (1903), p. 129-163 Émile Chassinat
Étude sur quelques textes funéraires de provenance thébaine [avec 4 planches].
© IFAO 2026
BIFAO en ligne
https://www.ifao.egnet.net



Phototypie Berthaud, Paris

Papyrus nº 3287 du Musée du Louvre.

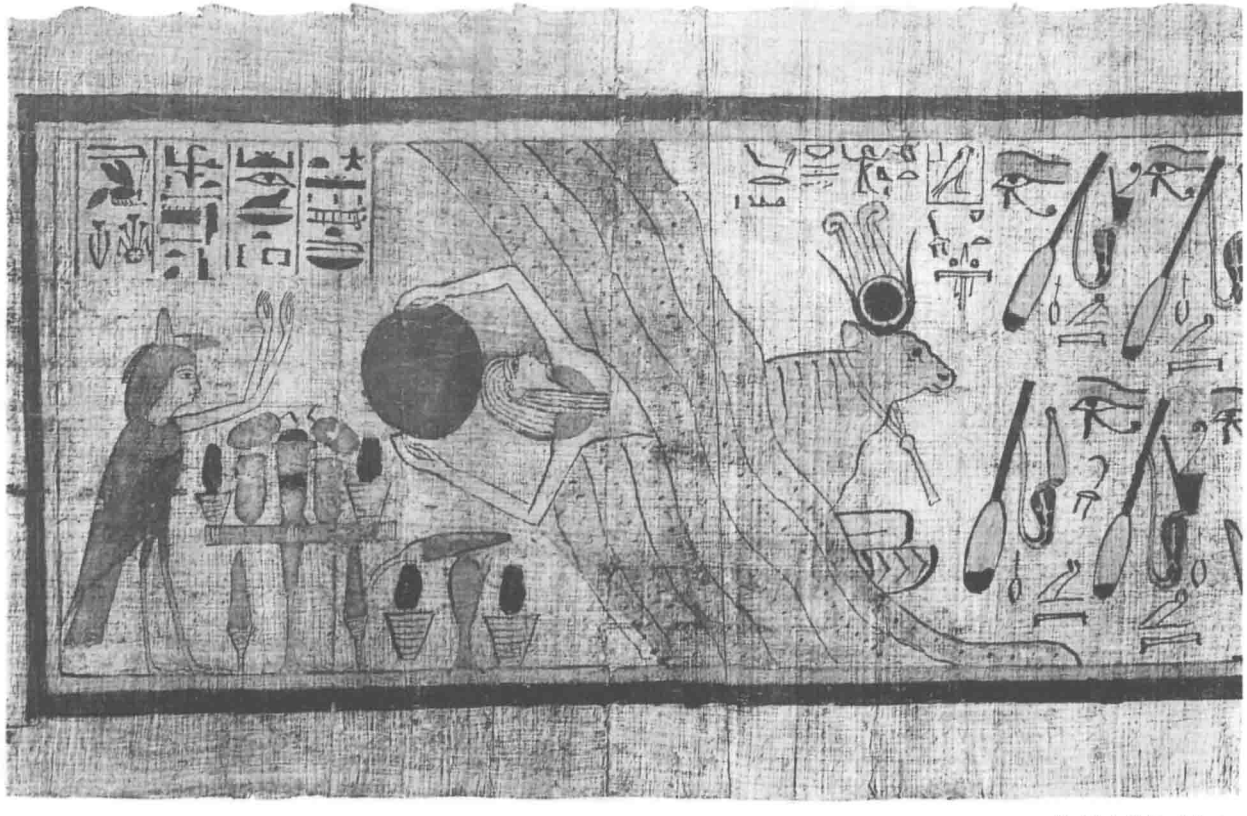
BIFAO 3 (1903), p. 129-163 Émile Chassinat
Étude sur quelques textes funéraires de provenance thébaine [avec 4 planches].
© IFAO 2026
BIFAO en ligne
https://www.ifao.egnet.net



Phototypie Berthaud, Paris

Papyrus nº 3287 du Musée du Louvre.

BIFAO 3 (1903), p. 129-163 Émile Chassinat
Étude sur quelques textes funéraires de provenance thébaine [avec 4 planches].
© IFAO 2026
BIFAO en ligne
https://www.ifao.egnet.net



Phototypie Berthaud, Paris

Papyrus du Musée du Caire ayant appartenu à la prêtresse d'Amon Isimkhobit.

BIFAO 3 (1903), p. 129-163 Émile Chassinat
Étude sur quelques textes funéraires de provenance thébaine [avec 4 planches].
© IFAO 2026
BIFAO en ligne
https://www.ifao.egnet.net